



ATTAQUE D'UNE MOSQUÉE AU QUÉBEC LES DEUX VICTIMES ALGÉRIENNES IDENTIFIÉES

Page 4

CLINIQUE BACHAER-ECHIFAA MULTIPLES ACCUSATIONS CONTRE BELAHMER

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2999 | Mercredi 1^{er} février 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CAN 2017, ÉGYPTE-
BURKINA FASO
CE SOIR
EN DEMI-FINALES

LES PHARAONS POUR UNE PLACE AU SOLEIL



Page 17

28^e SOMMET DE L'UA

DES SUCCÈS DIPLOMATIQUES POUR L'ALGÉRIE

Page 3



PRÈS DE BORDJ-BADJI-MOKHTAR

52 CAISSES DE MUNITIONS DÉCOUVERTES



Page 3

DESSERTE AÉRIENNE ORAN-MONTRÉAL RENOYÉE AUX CALENDES GRECQUES!

Page 3

YÉMEN LE MAROC IMPLIQUÉ DANS DES CRIMES DE GUERRE



Page 24



LES DERNIÈRES LOIS DE L'ACTUELLE LÉGISLATURE VOTÉES HIER

FIN DE MANDAT POUR L'APN

Page 5



8
pays africains
récompensés
à Addis-Abeba par
l'Alma pour leur lutte
contre le paludisme.

26
mosquées
ont bénéficié de
travaux de restaura-
tion dans la wilaya
d'Alger.

683
personnes victimes
du monoxyde de
carbone secourues
depuis début
janvier.

62 JEUNES SCOLARISÉS PLACÉS DANS DES CENTRES DE DÉSINTOXICATION EN 2016

Le nombre "de jeunes scolarisés toxicomanes placés dans des centres de désintoxication a augmenté à 62 en 2016, soit une hausse de 40,90 % contre 44 jeunes en 2015", a affirmé le commissaire principal, Rabah Zouaoui, chargé de la communication à la direction de la Sécurité publique relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Les treize cellules d'écoute et d'action préventive, relevant de la sûreté de wilaya d'Alger, ont "procédé en 2016 au transfert de 62 jeunes scolarisés (CEM, lycée et université) vers les centres de désintoxication, contre 44 jeunes en 2015", a-t-il en effet indiqué précisant que ces jeunes "s'étaient présentés volontairement à ces cellules".

Ces cellules, activant au niveau de treize circonscriptions administratives, ont reçu l'année dernière, 83 jeunes toxicomanes, âgés entre 13 et 23 ans. Après consultation de psychologues, 62 jeunes seulement nécessitaient un placement dans des centres spécialisés.

En 2016, 262 campagnes de sensibilisation ont été organisées



par ces cellules, au niveau des établissements éducatifs en vue de protéger les élèves et les étudiants des différents fléaux sociaux, dont la drogue, cela outre l'organisation de 103 portes ouvertes, 66 visites pédagogiques des différents services de sûreté de la wilaya d'Alger et des musées et 91 activités sportives, culturelles et de loisirs.

SESSION DE FORMATION AU PROFIT DE 210 ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX À BLIDA



Une session de formation au profit de 210 administrateurs, en l'occurrence des cadres du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a été ouverte

dimanche dernier à l'université Ali-Lounici d'El-Affroun. Les cadres concernés par ce stage sont des administrateurs recrutés au cours de ces trois dernières années au niveau des communes de Chlef, Aïn-Defla, Médéa, Tipasa, Boumerdès, Alger et Blida. Cette formation, qui s'étalera sur sept semaines à raison de quinze heures pour chaque matière, englobera sept thématiques, à savoir la gestion des ressources humaines, les institutions administratives, le contentieux, le foncier, les finances et la fiscalité locale, la rédaction administrative et statistique et les marchés publics.

Ce stage de formation s'inscrit au titre d'une convention signée, en novembre dernier, entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'université Ali-Lounici de Blida. Elle concernera la formation de 5.200 administrateurs territoriaux, nouvellement employés au niveau des 1.541 communes du pays. Cette session représente la première promotion.

TIZI-OUZOU ACCUEILLE LA 5^E ÉDITION DU SALON DE L'HYGIÈNE, SANTÉ ET BEAUTÉ

La cinquième édition du salon dédié à l'hygiène, la santé et à la beauté se tient à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou avec la participation de 17 entreprises et artisans des wilayas d'Alger, Boumerdès, Béjaïa et Tizi-Ouzou.

Initiée par l'agence de communication Comhope de Boumerdès, la manifestation qui a débuté samedi, connaît également la participation d'artisans étrangers venus notamment de Syrie.

Ce salon est une occasion pour revaloriser les produits du territoire. C'est aussi une opportunité pour accompagner les jeunes artisans et les entreprises qui s'investissent dans la valorisation des richesses naturelles et artisanales locales, de leur permettre de faire connaître leurs produits.

L'invité d'honneur de cette édition est l'Association des parents d'enfants inadaptés mentaux de la wilaya de Tizi-Ouzou que sponsorisent l'agence organisatrice et tous les autres participants au salon.

Cette association, qui gère un centre psychopédagogique

depuis 2014, prend en charge 83 enfants présentant différents handicaps mentaux que des encadreurs spécialisés initient aux métiers de l'artisanat comme la menuiserie, la mosaïque, la vannerie et le tissage.

Les produits réalisés par ces jeunes inadaptés mentaux ont été exposés à l'occasion de ce salon.



SAÏDA BENHABILES

"Le Croissant-Rouge doit être le véritable bras humanitaire de l'État.

Les actions de solidarité de notre organisation sont là pour compléter les efforts déployés par les pouvoirs publics. (...) Pour faire de l'humanitaire, il faut être proche de la réalité quotidienne des gens qui vivent dans la précarité."

D
I
X
I
T



DE RETOUR DE SON STAGE DE RÉCUPÉRATION DE POINTS, ILS EST FLASHÉ À 200 KM/H

Aussitôt récupéré, aussitôt perdu : un jeune conducteur a été flashé alors qu'il roulait à 200 km/h, soit 90 km/h au-dessus de la limite qui est de 110. Le jeune homme bénéficiait d'une période de conduite probatoire de trois ans.

Il venait tout juste de retrouver son permis grâce à un stage de récupération de points, dont il revenait lorsqu'il s'est fait interpellé.

Les gendarmes lui ont aussitôt retiré son permis, avec une perte d'au moins cinq de ses points fraîchement acquis.

LES HABITANTS DE HOUSTON ATTAQUÉS PAR DES NUÉES D'OISEAUX

Des milliers d'oiseaux noirs ont survolé la ville de Houston et attaqué ses habitants. Une vidéo terrifiante sur laquelle on voit des milliers d'oiseaux noirs survolant une route de la ville texane a été publiée sur le Net.

L'incident a eu lieu il y a quelques jours : la caméra de vidéosurveillance a capté une immense nuée d'oiseaux qui a littéralement attaqué les voitures sur la chaussée. Certains volatiles se précipitaient directement sur le pare-brise des véhicules.

ELVIS PRESLEY SERAIT TOUJOURS VIVANT !

The King aurait été aperçu à Graceland, sa résidence mythique située à Memphis. Il serait venu assister à la cérémonie de son 82e anniversaire. Des images montrent un homme corpulent portant un chapeau et des lunettes de soleil. Depuis que cette photo a été postée sur la page Facebook "Elvis Presley is Alive" des fans sont convaincus que cet homme est le portrait craché d'Elvis.

28^e SOMMET DE L'UA

Des succès diplomatiques pour l'Algérie

L'Algérie a enregistré des succès diplomatiques retentissants à Addis-Abeba lors des travaux du 28^e sommet de l'Union africaine qui témoignent de son rôle de leadership et de son engagement envers le développement et l'intégration du continent.

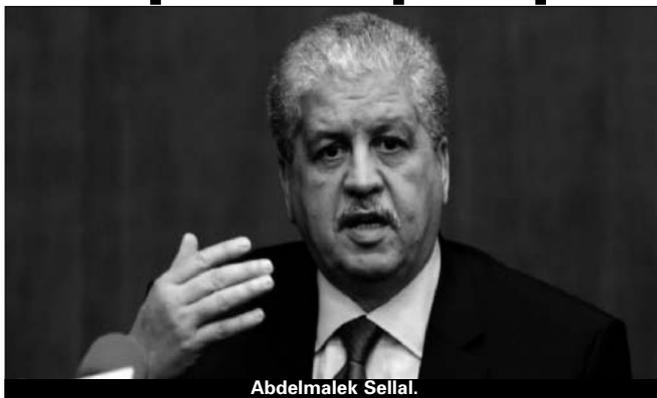
PAR INES AMROUDE

Ainsi, lors des travaux de ce sommet, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, connu pour son engagement pour le développement, la paix et la sécurité en Afrique, a été élu par ses pairs africains, vice-président de l'UA pour l'année 2017.

Le second succès de la diplomatie algérienne est la réélection de Smaïl Chergui, à la majorité absolue, pour un nouveau mandat comme commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, un des postes les plus stratégiques de la Commission de l'Union, en signe de reconnaissance à ses efforts lors de son premier mandat.

Pour le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, la réélection de Smaïl Chergui est une "grande victoire" pour l'Algérie et une "reconnaissance" de ses efforts en faveur de la paix et de la sécurité dans le continent.

"Cette réélection est également une reconnaissance à l'action du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui s'est beaucoup investi dans les questions de



Abdelmalek Sellal.

paix et de sécurité en Afrique", a-t-il souligné.

Fatima-Zahra Karadja a été également élue membre du Panel des éminentes personnalités du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Maep), un instrument chargé de promouvoir la bonne gouvernance dans le continent. L'élection de Mme Karadja est intervenue lors du 26^e forum des chefs d'État et de gouvernement du Maep.

Après son élection, Mme Karadja a avoué être persuadée que l'Algérie "a aujourd'hui le devoir de profiter de ses compétences et de ses ressources humaines pour s'injecter dans toutes les structures de l'Union africaine pour pouvoir préserver son rôle de leadership dans le continent". Lors de ce sommet du Maep, Mustapha Mekideche, qui occupait le poste de président du Panel des éminentes personnalités du mécanisme a été distingué pour ses efforts à la tête de ce panel. "C'est un hommage pour le pays et pour le prési-

dent de la République qui est membre fondateur de ce mécanisme", a-t-il déclaré à la presse en réaction à cette distinction.

A toutes ces élections vient s'ajouter celle de la magistrate algérienne, Chafika Bensaoula, à une large majorité en tant que juge à la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Tout ces acquis de l'Algérie sont en adéquation avec son rôle de leader sur la scène africaine où l'Algérie n'a jamais cessé de déployer des efforts en faveur du développement de l'Afrique et de son unité dans la paix et la sécurité et pour faire entendre la voix du continent sur les différents problèmes et questions qui intéressent la communauté internationale.

Alpha Condé rend hommage à Bouteflika

Le président guinéen et président en exercice de l'Union africaine (UA), Alpha Condé, a rendu hier à Addis-

Abeba un vibrant hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika et à son engagement "indéfectible" en faveur des causes africaines.

Le président guinéen, qui intervenait lors de la cérémonie de clôture du 28^e sommet de l'UA, a rappelé que Bouteflika a "été le plus jeune président de l'Assemblée générale des Nations unies et qu'en cette qualité il avait grandement contribué à la libération du continent africain et à la défense de ses causes justes".

A titre d'exemple, il a cité son fort soutien aux Sud-Africains sous l'égide de l'ANC (African National Congress), dans leur lutte contre le régime de l'apartheid.

I. A.

CLINIQUE BACHAER-ECHIFAA Multiples accusations contre Belahmer

Plusieurs accusations ont été portées contre la clinique "Bachaer-Echifaa" de Belahmer, fermée en décembre 2016, a indiqué le lieutenant-colonel Abdennour Ayat, commandant du groupement territorial de Relizane.

Dans le cadre de l'enquête sur cette clinique de la ruqia située à Relizane, la gendarmerie a révélé avoir envoyé les objets médicaux, paramédicaux et produits chimiques trouvés sur les lieux à l'Institut de criminologie de la Gendarmerie nationale à Bouchaoui, afin de définir leurs composantes et leur impact sur la santé publique, a précisé le même responsable, rapporte une chaîne de télévision privée. Après avoir auditionné les concernés, dont Abu Muslim Belahmer, plusieurs accusations ont été retenues contre cette clinique, notamment la pratique illégale de la médecine, l'utilisation de la médecine et de la pharmacie dans un lieu non approprié sans le respect des normes de l'architecture, la propreté, la sécurité et des infrastructures nécessaires.

Il est reproché aussi à cette clinique la commercialisation de médicaments et de produits biologiques destinés aux citoyens sans l'autorisation du ministère de la Santé, le recrutement d'infirmiers et d'aides-soignants contrairement à la législation en vigueur, le jet de déchets médicaux dangereux dans des endroits non appropriés et la pratique d'une activité commerciale sans registre de commerce, selon la gendarmerie,

DESSERTES AÉRIENNES ORAN-MONTRÉAL Renvoyée aux calendes grecques

Prévue pour l'été 2017, la desserte aérienne Oran-Montréal a été renvoyée aux calendes grecques. En effet, la compagnie nationale Air Algérie, probablement pour des problèmes d'autorisation, a retiré cette desserte de son programme estival.

Pour parer à cette situation, la ligne Alger-Montréal sera renforcée puisque le nombre de vols prévus par semaine passe à 12 au lieu de 10 prévus initialement.

R. N.

PRÈS DE BORDJ-BADJI-MOKHTAR

Une cache contenant 52 caisses de munitions découverte

Une cache d'armes contenant 52 caisses de munitions et 1.449 balles de calibre 23 mm a été découverte avant-hier lors d'une fouille près des frontières à Bordj-Badji-Mokhtar, effectuée par un détachement de l'armée a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et grâce à l'exploitation de renseignement, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert le 30 janvier 2017, lors d'une patrouille de fouille

près des frontières à Bordj-Badji-Mokhtar une cache contenant 52 caisses de munitions et 1.449 balles de calibre 23 mm", a précisé la même source.

Par ailleurs, d'autres détachements ont arrêté à Boumerdes deux éléments de soutien aux groupes terroristes et ont détruit à Skikda un atelier de fabrication de bombes artisanales, a ajouté le communiqué du MDN.

En outre, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale, en coordination

avec les services des Douanes ont appréhendé à Sidi-Bel-Abbès trois narcotrafiquants avec en leur possession 197 kilogrammes de kif traits, tandis qu'une quantité s'élevant à 6,4 kilogrammes a été saisie à Béchar.

A Tamanrasset, Bordj-Badji-Mokhtar et In-Guezzam, des détachements de l'ANP ont appréhendé 10 contrebandiers et saisi 6,3 tonnes de denrées alimentaires, 2.000 litres de carburants, 5 groupes électrogènes, 4 marteaux piqueurs, 3 détecteurs de métaux et un téléphone satellitaire.

R. N.

ATTAQUE D'UNE MOSQUÉE AU QUÉBEC

Les deux victimes algériennes identifiées

Les deux victimes algériennes de l'attaque terroriste qui a ciblé dimanche soir le Centre culturel islamique de Québec au Canada "ont été officiellement identifiées", a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. "Nous avons le regret de confirmer le décès de Abdelkrim Hassane né le 20 mai 1975 à Alger et de Khaled Belkacemi né le 18 janvier 1957 à El Harrach, dans

l'attaque terroriste perpétrée dans la soirée du 29 janvier courant contre le Centre culturel islamique de Québec", a déclaré à l'APS le porte-parole du MAE. "Nous présentons nos condoléances aux familles et aux proches des deux victimes et les assurons de notre solidarité en ces moments difficiles", a ajouté le responsable. Khaled Belkacemi, 60 ans, était professeur en génie alimentaire à la faculté des sciences de

l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval et chercheur affilié à l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels. Abdelkrim Hassane, 41 ans, avait trois filles âgées de 10 ans, 8 ans et 15 mois. Informaticien, il est arrivé au Québec en 2010 et a rapidement décroché un emploi. Il travaillait au gouvernement du Québec comme analyste-programmeur.

R. N.

PLAN NATIONAL D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE À L'HORIZON 2030

Des dispositifs pratiques pour cette année

Le Programme national de maîtrise d'énergie prévoit plusieurs actions pratiques multisectorielles en 2017 d'un montant global de plus de neuf milliards DA, a appris l'APS auprès de responsables de l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue).

PAR CHAHINE ASTOUATI

Ce programme annuel, qui fait partie du Plan national d'efficacité énergétique à l'horizon 2030, concerne les secteurs du bâtiment, des transports et de l'industrie, pour un financement de 9,06 milliards DA dont 4,91 milliards DA représentent une aide de Fonds national pour la maîtrise d'énergie (Fnme).

Dans le secteur du bâtiment, il s'agit de l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage domestique et public, de la fourniture et l'installation de chauffe-eau solaires et de l'isolation thermique des constructions.

Pour l'éclairage domestique, il est prévu la distribution de neuf (9) millions de lampes à basse consommation/an au profit des ménages, composées de six (6) millions de lampes de type fluorescentes compactes (Lbc-Lfc) et de trois (3) millions de lampes de type diode électroluminescente (Lbc-Led).



Cette démarche a pour objectif de supprimer totalement l'utilisation des lampes conventionnelles énergétiques à l'horizon 2021, avance-t-on.

Pour le financement de cette opération, le Fnme apportera une aide de 50% permettant aux ménages d'acheter à moitié prix ces catégories de lampes économiques.

L'Aprue choisira un ou plusieurs partenaires qui commercialiseront ces lampes à moitié prix, sachant que le prix de marché des Lbc-Lfc est fixé à 300 DA/unité et celui des Lbc-Led est de 600 DA/unité.

S'agissant de l'éclairage public performant, il s'agit du remplacement de 200.000 lampes énergétiques par des lampes à sodium haute pression et l'installation de près de 10.000 systèmes d'éclairage public à Led.

Pour ce programme, la contribution du Fnme aux collectivités locales s'élèvera

à hauteur de 2.000 DA/unité pour les lampes à sodium haute pression et à hauteur de 40.000 DA/unité pour les systèmes d'éclairage public à Led.

Concernant les chauffe-eau solaires, il est programmé pour l'année en cours la fourniture et l'installation de 2.000 kits au niveau de logements individuels et à des infrastructures du secteur tertiaire (hôpitaux...).

D'un prix unitaire de 110.000 DA, ces équipements seront subventionnés à hauteur de 45%, soit un montant de 49.500 DA/unité.

Pour l'isolation thermique des habitations, l'année 2017 sera consacrée à la détermination des programmes de construction dans leur phase de conception par commune et par wilaya en vue d'établir la feuille de route de cette opération en 2018 avec l'objectif d'assurer l'isolation de 5.000 logements/an jusqu'à 2021.

En ce qui concerne le secteur des transports, le programme table sur la mise en place d'une capacité nationale de conversion de 50.000 véhicules/an au GPL carburant (GPL/c) à travers un réseau constitué d'une centaine d'installateurs agréés.

Une centaine de projets ciblant le secteur industriel

Quant au secteur de l'industrie, 100 opérations sont retenues pour l'exercice 2017, avec 50 opérations d'aide à la décision et 50 autres d'aide à l'investissement au profit d'opérateurs industriels publics et privés.

Les projets d'aide à la décision consistent en la mise en œuvre d'études de faisabilité et d'audit énergétique et sont destinés à affiner le potentiel d'économie d'énergie et à présenter les possibilités d'amélioration.

Quant aux projets d'aide à l'investissement, ils visent à aider les industriels à couvrir une partie des surcoûts induits par l'introduction des équipements performants.

Pour les actions d'aide à la décision, la contribution du Fnme est fixée à 70% du coût de l'étude pour un montant plafonné à 700.000 DA.

Concernant les cas d'aide à l'investissement, l'intervention de ce Fonds est fixée à 35% du coût de l'investissement pour un montant plafonné à 4,5 millions DA.

Pour rappel, le Plan national d'efficacité énergétique pour 2030 table sur une économie de près de 80 millions de tonnes équivalent pétrole (tep) pour l'ensemble des secteurs.

C. A.

RÉUNION DE LA CISA À ALGER

Migration et emploi à l'ordre du jour

Les travaux de la session ordinaire du secrétariat général de la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA) ont débuté, hier à Alger, et s'attelleront à l'élaboration du programme d'action de 2017 notamment les thèmes liés à la migration, à l'emploi et au travail décent.

Dans une déclaration à la presse, le secrétaire général de la CISA, Ghessane Ghosn a indiqué que ces travaux de deux jours porteraient sur l'examen du programme 2017, en prévision de deux événements phares, à savoir la réunion de la Conférence de l'Organisation arabe du travail (OAT) au Caire (Egypte) et celle de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève (Suisse).

Il a, dans ce cadre, évoqué les élections prévues au niveau du conseil d'administration de l'OIT, précisant que l'Algérie présentera des candidats.

Cette réunion évoquera les thèmes de l'immigration, de l'emploi et du travail décent, notamment suite à l'escalade de la violence et de l'hostilité aux arabes et aux musulmans ces derniers temps, a-t-il indiqué.

Dénonçant le fait que les immigrés arabes "ne jouissent pas de leurs droits fondamentaux particulièrement dans leurs lieux de travail", il a précisé que "les syndicats arabes ont du pain sur la planche pour restituer à l'immigré arabe la place qui lui sied", ajoutant que "la confédération mène une bataille pour l'égalité, la justice, la dignité humaine et la justice sociale".

Les thèmes qui seront débattus à Alger seront soumis lors des deux prochains conseils de l'Organisation arabe du travail (OAT) et l'Organisation internationale du travail (OIT).

R. N.

POUR LE VICE-GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

"Nous ne sommes pas en butte à une crise financière"

PAR RIAD EL HADI

Accusant une baisse de quelque 30 milliards de dollars sur une période d'une année, les réserves de change de l'Algérie se situent, désormais, à 114 milliards de dollars.

Pour autant, le vice-gouverneur de la banque d'Algérie, Djamel Benbelkacem, se refuse à considérer que l'Algérie soit en butte à une crise financière reconnaissant, toutefois, que la baisse des cours des hydrocarbures s'est soldée par un "énorme impact" sur l'économie.

Il signale que "ce sont les politiques économiques, durant les années 2000, qui ont permis de constituer des réserves de change assez importantes" qui ont permis de réduire le choc d'une récession.

Le représentant de la Banque d'Algérie fait également état, durant cette période, de la constitution d'un fonds de régulation des recettes qui, dit-il, a permis à

l'économie algérienne d'avoir une "capacité de résilience importante", permettant la poursuite d'une croissance "vigoureuse".

Pour conforter ses propos, M. Benbelkacem signale, qu'en 2015, en particulier, il n'y a pas eu de diminution "significative" des dépenses publiques et qu'en 2016, le déficit budgétaire aura été beaucoup moins important grâce à cet effort de consolidation budgétaire.

Il observe, cependant, que le niveau des importations de biens, qu'il chiffre entre 56 à 57 milliards de dollars, a chuté de "7 à 8 milliards de dollars" pour s'établir à 49 milliards. Ce sont ces baisses qui ont permis de rendre moins important le déficit du budget de l'Etat, par rapport à celui de 2015.

Citant la loi de finances de 2017 instituant un Plan de cadrage, étalé de 2017 à 2019, il y relève un autre moyen de consolider et de pérenniser cet effort budgétaire.

taire.

Double défi pour les 3 années à venir

Il estime, par ailleurs, que sur les trois années à venir, le pays restera confronté à un double défi : le premier, note-t-il, "concerne l'ajustement pour maintenir la balance des paiements en équilibre, parce que nous dépensons plus qu'on ne produit". Le second défi, selon lui, consistera, paradoxalement, à ne pas trop ajuster, afin que la dépense publique ne "diminue pas trop et n'ait pas un impact négatif sur l'activité économique, la croissance et l'emploi". Pour lui, l'objectif premier est de favoriser le moteur de la croissance, en accordant la priorité à l'investissement, dont il tient à souligner qu'il est à la hausse, engendrant une croissance économique de 3,8 %, en 2015. Des chiffres dont il prédit qu'ils seront certainement les mêmes en 2016.

R. E.

LES DERNIÈRES LOIS DE L'ACTUELLE LÉGISLATURE VOTÉES HIER

Fin de mandat pour l'APN

L'absence des députés aux séances plénières de l'APN de ces trois derniers est un signe qui ne trompe pas. L'actuelle législature tire, en effet à sa fin.

PAR KAMAL HAMED

Les derniers projets de loi de cette septième législature ont été adoptés hier. Au programme il y a le projet de loi portant règlement budgétaire 2014, le projet de loi sur la métrologie et deux autres projets de lois relevant du secteur de la Justice. La séance plénière d'hier a pris un énorme retard avant d'entamer ses travaux.

La faute aux députés qui ont déserté l'hémicycle et il n'était pas possible, faute

de quorum, de commencer les travaux qui ont fini par être entamés avec plus de deux heures de retard. Selon des sources parlementaires aucun autre projet de loi n'est au programme dans les semaines à venir. Il y aura certainement quelques séances plénières consacrées aux questions orales, mais point de projet de loi à examiner. Il est évident que cela est dû, en premier lieu, aux élections législatives qui vont se dérouler d'ici trois mois.

La date n'a pas encore été fixée par le président de la République qui n'a pas encore convoqué le corps électoral. C'est donc à cause de cette échéance électorale que les projets de lois n'ont pas été programmés et ils seront soumis aux députés issus du prochain scrutin législatif. Ce sera le cas du projet de loi sur la santé qui était pourtant prévu d'être examiné par l'actuelle législature. Une manière comme

une autre d'empêcher les députés de l'actuelle législature qui veulent briguer un nouveau mandat de profiter de la tribune de l'APN pour faire la campagne électorale avant l'heure.

D'ailleurs, les députés ont d'ores et déjà les yeux rivés sur la prochaine échéance électorale comme l'attestent si bien leurs discussions dans les couloirs de l'assemblée. Toutes les discussions tournent autour de cette élection et des candidatures des députés.

Une situation qui a eu une incidence directe sur le déroulement des travaux de l'APN. Car la majorité des députés étaient dans leurs wilayas respectives. D'où leur absence des séances plénières qui se sont déroulées dans un hémicycle presque vide. Avant-hier lundi, à l'occasion de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2014, il

y avait juste quelques dizaines de députés. Une situation franchement désolante et qui prouve une fois encore combien les élus du peuple sont peu intéressés par l'accomplissement de leur devoir.

Le phénomène de l'absentéisme n'est pas en vérité une nouveauté. Les députés se sont distingués déjà sur ce plan pas uniquement durant cette législature.

Autant dire que l'absentéisme est devenu une pratique courante à l'APN au point de susciter les plus vives critiques de l'opinion publique mais aussi des différents présidents de l'assemblée. Mais rien à faire puisque les députés persistent dans cette attitude négative.

Une attitude qui n'est sans doute pas prête de s'estomper, ce d'autant qu'il n'y a aucune mesure qui contraigne les députés à faire acte de présence.

K. H.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La tension monte au sein de la classe politique

PAR IDIR AMMOUR

Les prochaines élections législatives constituent une occasion pour opérer un saut qualitatif dans le renouvellement de l'encadrement au sein des partis politiques, mais c'est aussi un virage décisif pour leur survie en cas d'échec. Alors ces derniers n'ont plus le choix que de tenter de négocier au mieux. Après une période d'inertie, qui ne dit pas son nom, mis à part quelques timides activités et quelques communiqués à travers les médias, la classe politique s'apprête à reprendre du poil de la bête pour investir le terrain.

Une scène politique appelée à s'animer durant les semaines à venir avec en perspective des débats passionnants et passionnés. Mis à part le parti Talaei Al Houriyatt de Ali Benflis et de Jil Jadid de Soufiane Djilali, qui ont annoncé leur décision de ne pas participer aux prochaines élections législatives, les autres formations politiques ont d'ores et déjà confirmé leur participation. Et ce,

malgré leur crainte vis-à-vis de la transparence du scrutin !

Cette volonté de regagner la crédibilité perdue pour les uns, est déjà visible, vu la fièvre qui monte au sein de ces formations politiques qui opèrent de véritables forçings depuis quelques jours. Récupération politique, alliances, mouvements de dissidences, agressions, sont autant d'actions auxquelles on assiste ces derniers jours.

Les partis politiques de la mouvance islamiste, semble trouver une solution pour se redorer le blason, en scellant des fusions et des alliances.

Mais la réalité du terrain semble leur fuir ! Vu les ambitions des uns et la prétention des autres.

La lutte pour le leadership entre les responsables de la mouvance islamiste se multiplie à l'approche des élections législatives, suscitant pêle-mêle ironie, polémiques et théorie du complot, sur fond d'intenses luttes politiques.

A juste titre : le président de Jil Jadid, a

demandé solennellement, au Mouvement de la société pour la paix (MSP) de quitter l'Instance de concertation et de suivi de l'opposition (Icso) en raison d'un éventuel deal que le Mouvement aurait signé avec le pouvoir. Selon Soufiane Djilali : "Le MSP négocie sur le dos de l'opposition pour gagner des quotas lors des prochaines élections".

Au FLN et au RND, la confrontation semble avoir cessé ces derniers jours au niveau de leurs quartiers généraux, laissant place aux calculs politiques. En fait, les deux secrétaires généraux (Djamel Ould Abbès et Ahmed Ouyahia) tentent d'ignorer les tracasseries causées par les animateurs de l'opposition et s'attellent à préparer résolument les prochaines échéances électorales. Profitant de la grève de l'Intersyndicale quelques formations ne se gênent pas pour se mettre sous les feux de la rampe pour essayer de récupérer le mouvement des protestataires. Tout en exprimant

haut et fort qu'ils sont du côté des travailleurs et les assurer de leur soutien. Quant à d'autres formations politiques, on ne jure que par les prochaines législatives et des moyens à déployer pour gagner le maximum de sièges.

Mais convaincre les électeurs et effacer des mémoires les précédentes législatives qui ont laissé des séquelles ne sera pas facile pour les prochains candidats. Mais il est toujours utile de tenter le coup. Qui sait ?

Cet état de fait permettra à ces derniers de revenir sur les devants de la scène politico-médiatique, mais aussi à la pratique de la politique de proximité, plus attentive aux réelles préoccupations du citoyen. Seulement, les discours ne règlent pas les problèmes. Malheureusement ! Il faut donc s'attendre à une lutte âpre sur le terrain entre les différents partis, pour peu que les règles de la démocratie soient respectées et que l'invective soit bannie.

I. A.

NAFTAL ASSURE SA CONVERSION À MOITIÉ PRIX

Le GPL séduit les Algériens

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le GPL est un carburant qui attire des milliers d'automobilistes. En raison de son prix bas et la réduction de moitié pour son kit d'installation, beaucoup préfèrent ne pas rater l'occasion.

Le prix du litre de Sirghaz ne dépasse pas les 10 DA et du fait que c'est un carburant moins polluant, beaucoup d'automobilistes sont séduits à l'idée de faire une conversion du carburant classique à celui du GPL. Selon les indices fournis par Naftal, il y aurait près de 50.000 automobilistes qui ont converti leurs véhicules à ce carburant. En moyenne, indique Hocine Rizou, P.-dg de Naftal "il y a 5.000 automobilistes qui sont enregistrés périodiquement". Mais pour cette année, Naftal et les centres annexes de conversion ont décidé de mettre le paquet pour attirer un plus grand nombre de propriétaires de véhicules.

L'avantage de la réduction à moitié prix du kit d'installation pour la conversion fait des émules. Selon le même

responsable "il a été décidé de subventionner ceux désirent faire cette installation dans les véhicules roulant à l'essence à hauteur de 25.000 dinars pour un coût global de 36.000 dinars". Pour le responsable de Naftal, le but de cette opération est d'atteindre à l'horizon 2020 pas moins de 340.000 véhicules roulant au Sirghaz. A retenir selon les chiffres de la compagnie que depuis son lancement, il y a entre 150.000 et 160.000 véhicules qui ont été déjà équipés sans compter les autres centres d'installation qui sont complémentaires dans ce domaine.

Le défi est à portée de vue puisque le futur appartiendra au carburant écologique.

L'Algérie qui produit quelques 10 millions de tonnes de ce carburant par an est en mesure d'assurer sa disponibilité sur tout le marché. Selon un des responsables d'une entreprise spécialisée dans le montage de Sirghaz, "pour les systèmes de dernière génération et les véhicules d'aujourd'hui, vous n'avez plus de problèmes, les fabricants de moteurs mettent des soupapes en alliage spécial, plus

renforcé, pour qu'elles résistent mieux à ces températures et aux conditions sèches du gaz".

Les doutes qui animent certains conducteurs sont vite dissipés lorsqu'ils constatent que ce système est adaptable et ne génère aucun risque. De plus il permet de ne pas affecter l'environnement en gaz polluants qui se traduisent par des maladies respiratoires dues à leur inhalation. C'est d'ailleurs ce qui a poussé l'Agence pour la promotion et rationalisation pour l'utilisation de l'énergie (Aprue) à entamer une campagne de sensibilisation au profit du GPL.

En outre, l'Agence assure la sélection des installateurs au niveau national qui vont se multiplier davantage mais selon des critères rigoureux. L'autre challenge est celui du gaz naturel carburant qui présente également un avantage écologique. Toutefois, les experts en énergie indiquent qu'il faut du temps et des coûts pour se lancer dans ce genre de projets.

F. A.

109 TONNES DE RÉSINE DE CANNABIS SAISIÉS EN 2016

37.614 individus impliqués

Plus de 109 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2016, dont de 74,34 % dans l'ouest du pays, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), qui relève une "très forte" hausse des substances psychotropes saisies.

PAR ROSA CHAOUI

■ Au total, 109.089,130 kg de résine de cannabis ont été saisies durant l'année 2016, dont 74,34% dans la région Ouest du pays", a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes).

La quantité de résine de cannabis saisie durant l'année 2016 a enregistré une baisse de 13,89 % par rapport à la même période de l'année 2015, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des frontières, selon une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quan-

tités saisies restent "encore élevées". Selon le rapport, 17,29% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région sud du pays, 6,93% dans la région Centre et 1,44% dans l'est du pays.

S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie en Algérie a fortement baissé, passant de 2.573,75 grammes en 2015 à 1.403,82 grammes en 2016, soit une baisse de 45,46 %, selon le même bilan.

La quantité de cocaïne saisie a également enregistré une baisse de 33,06% passant de 88.287,39 grammes à 59.099,41 grammes durant la même période de référence.

En revanche, les saisies des comprimés de types psychotropes, ont connu une "très forte augmentation", passant de 637.961 à 1.072.394 comprimés durant cette même période, soit une hausse de plus de 68 %, dont 37,45 % a été saisie à l'Ouest du pays.

Selon les investigations par les services concernés, 37.614 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en hausse de 44,3%, dont 226 étrangers, selon le même bilan qui fait état de 934 personnes en fuite.

Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 7.392 sont des trafiquants alors que 22.352 sont des usagers de résine de cannabis et que 3.898 sont des

trafiquants de substances psychotropes et 3.718 autres en sont des usagers.

S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 158 trafiquants et 37 usagers de cocaïne et 28 trafiquants et 18 usager d'héroïne.

Durant l'année précédente, 30.113 affaires ont été traitées contre 19.692 affaires, soit une augmentation de 52,92 % par rapport à 2015

Sur le total de ces affaires traitées, 6.773 sont liées au trafic illicite de la drogue, 23.329 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue, et 10 affaires liées à la culture de cannabis, conclut la même source.

Saisie de 9,6 tonnes de drogue en 2016 à Naâma

Quelque 9,6 tonnes de kif traité ont été saisies durant l'année 2016 à travers la wilaya de Naâma par les services de la Gendarmerie nationale (GN) qui ont aussi démantelé sept réseaux de narco-trafiquants, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire.

Les services de gendarmerie ont traité durant la période précitée 25 affaires de trafic de drogue impliquant 57 individus, dont 33 ont été écroués, en plus de la saisie de 15 véhicules, a indiqué le commandant du groupement de wilaya de la GN, le colonel Ferhat Belkacem.

Les investigations ont démontré que les

mis en cause dans ces affaires étaient en relation avec des réseaux internationaux de trafic de drogue faisant transiter ces drogues vers les pays voisins, a-t-il souligné.

Concernant la protection de l'environnement, le groupement de wilaya de Naâma de la GN fait état de 173 opérations traitées durant la même année, impliquant 184 individus pour notamment des affaires de pâturage en zones de mise en défens (69 affaires), de constructions illicites (58) et d'extraction de sable non autorisée (28), a fait savoir l'officier supérieur.

Les gendarmes ont aussi enregistré six (6) affaires pénales, 185 délits et 37 infractions, s'étant soldé par l'arrestation de 254 personnes pour des affaires de coups et blessures, atteintes aux biens, vols, détention de boissons et de psychotropes.

Un recul du nombre d'accident de circulation a par contre été relevé durant l'année 2016 sur les routes de la wilaya de Naâma (72 accidents), avec cependant une hausse du nombre de victimes (46 décès), du fait principalement du facteur humain, suivi de l'état des véhicules puis celui des routes.

R. C.

SECTEUR DU TRANSPORT FERROVIAIRE

Étendre le réseau à 12.500 km à travers le pays

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai, a affirmé à Sétif que l'objectif tracé

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION Elaboration d'un registre de la résidence

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Hocine Mazouz, a annoncé à Constantine l'élaboration d'un "registre de la résidence", document de référence destiné à faciliter désormais aux citoyens les procédures d'obtention de papiers de l'état civil. Ce projet, en cours d'élaboration dans le cadre des efforts de modernisation de l'administration, vient s'ajouter aux "multiples acquis" réalisés dans ce sens par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a souligné le responsable au cours d'une conférence de presse animée à l'issue d'une rencontre régionale consacrée aux préparatifs des prochains élections législatives.

En plus du registre de l'état civil, il sera mis à la disposition de l'administration un "registre de la résidence" pour faciliter davantage les procédures aux citoyens, a indiqué M. Mazouz, précisant que cela s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics.

R. N.

pour le secteur du transport ferroviaire est d'élargir son réseau national à 12.500 km. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite, le ministre a souligné que l'Algérie dispose aujourd'hui de 4.000 km de réseau ferroviaire exploité et 2.380 autres kilomètres en voie de construction, alors que le reste est à l'étude pour atteindre l'objectif de 12.500 km.

En atteignant cet objectif, soit 12.500 km, le pays occupera la seconde position à l'échelle du continent africain après l'Afrique du Sud et se dotera d'un important réseau pour son développement multidimensionnel conformément au programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Le ministre a salué, à l'occasion, l'initiative de bénévolat engagé par un groupe d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires pour l'exécution, à titre gracieux, de projets de travaux publics à intérêt général dont le doublement de 15 km de la route

entre El Eulma et Hammam Essoukhna via Bazer Sekra.

M. Talai a également mis l'accent sur l'importance du projet de la pénétante autoroutière devant relier sur 110 km (dont 55 km à Sétif) le port de Djendjen (Jijel) à Sétif jusqu'à l'autoroute Est-ouest, notant que ce projet, réalisé à 25 %, apportera "un nouveau souffle" pour la wilaya de Sétif.

Il a également exprimé sa satisfaction quant au rythme d'exécution des divers projets qu'il a inspectés, tout en indiquant avoir donné des instructions pour adopter le système d'assistance à l'atterrissage des avions et l'élargissement de la bande latérale de l'aérodrome de l'aéroport de Sétif de 210 à 300 mètres.

Le ministre a considéré que la wilaya de Sétif est sur "la bonne voie du développement" avec les grands projets, à savoir l'extension de l'aérodrome de Sétif, la ligne ferroviaire reliant sur 118 km Sétif à

El Gourzi (Constantine) et le tramway de la ville de Sétif.

Le ministre des Transports et des Travaux publics a inspecté plusieurs projets dont celui de l'extension de la piste de l'aéroport du 8-Mai-1945 et a reçu des explications sur celui-ci, ainsi que sur le projet d'extension de l'aérogare et l'ensemble du secteur des travaux publics dans la wilaya. M. Talai a également inspecté les chantiers de la pénétante Jijel/Sétif, du doublement de la ligne ferroviaire Sétif/El Gourzi et du tramway.

Lors de l'inspection de ce dernier projet qui affiche un taux d'avancement des travaux de 62 %, le ministre a donné des instructions aux responsables du projet pour terminer "avant le prochain Ramadan" les travaux d'aménagement effectués à hauteur de Aïn El-Fouara.

R. N.

CENTRE THERMAL D'EL-HADEB À OUARGLA

A l'abandon depuis une quinzaine d'années

Le secteur du tourisme thermal dans la commune de Rouissat (wilaya de Ouargla) souffre de la fermeture depuis une quinzaine d'années du centre thermal d'El-Hadeb, situé à une dizaine de kilomètres de Ouargla. Ces eaux géothermales de hammam El-Hadeb qui jallissent à 60° ont des vertus thérapeutiques très efficaces sur plusieurs genres de mal-

adies, dont les maladies dermatologiques, rhumatismales, neurologiques, gynécologiques et respiratoires. L'établissement est dans un état de délabrement avancé alors que jadis il recevait des milliers de visiteurs des quatre coins du pays. La population de la région attend depuis des années que cet important ouvrage soit réhabilité soit par les

autorités concernées soit par un investisseur privé. Cette fermeture incompréhensible prive la recette de la wilaya d'importants deniers d'autant qu'il aurait pu engendrer selon des sources locales au moins une trentaine de postes de travail dans une commune figée dans l'immobilisme et le désinvestissement.

R. N.

SALON NATIONAL INVERSÉ DE LA SOUS-TRAITANCE "SANIST" À LA SAFEX

Booster les relations entre les entreprises

Le Sanist, qui se tiendra du 3 au 6 avril 2017 au Palais des expositions de la Safex à Alger, ne manquera pas d'attirer des milliers de professionnels de la sous-traitance et de l'industrie.

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) organise, sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec le soutien actif du ministère de l'Industrie et des Mines et en partenariat avec la Safex, l'Andi et les Bourses de sous-traitance du Centre, de l'Est, de l'Ouest et du Sud, la 4^e édition du Salon national inversé de la sous-traitance "Sanist". Les responsables de la Caci affirment que "le salon se fixe comme objectif de booster les relations de sous-traitance entre les entreprises nationales industrielles, grandes entreprises, PMI et micro entreprises, de renforcer le tissu industriel et substituer la production locale aux importations".



Le salon, qui aura lieu du 3 au 6 avril 2017 au Palais des expositions des Pins maritimes de la Safex à Alger, ne manquera pas d'attirer des milliers de professionnels de la sous-traitance et de l'industrie. Le concept de salon inversé est utilisé de par le monde principalement dans le domaine de la sous-traitance. Un salon classique est un espace physique où se rencontrent des fournisseurs et des acheteurs. Dans le cas du Sanist, qui est

un salon inversé, les exposants sont les acheteurs et exposent leurs besoins en achats de produits, fournitures ou services et les visiteurs sont les vendeurs et viennent au salon pour prendre connaissance des besoins des acheteurs et tenter d'y répondre. Les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale soulignent que le Sanist "est réservé exclusivement aux industriels et prestataires de services

nationaux, n'acceptant aucune présence directe ou indirecte d'entreprises ou de fournisseurs étrangers".

Il s'agit, ajoutent-ils, à travers l'organisation de ce salon "de contribuer à la traduction concrète des orientations des plus hautes autorités du pays visant particulièrement la promotion et le développement de l'intégration industrielle et de la production nationale".

Les promoteurs de cet événement indiquent qu'il convient de noter les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la sous-traitance à travers notamment les dispositions contenues dans la loi de finances 2017 (JO numéro 77 du 29 décembre 2016 - article 110) qui exempte des droits de douane et de TVA les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités de production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipements des industries mécaniques, électroniques et électriques.

A. A.

LANCEMENT DE LA NORME ISO 26.000

Responsabilité sociétale des organismes et démocratie participative

L'Institut algérien de normalisation (Ionor) a lancé en collaboration avec l'Unité de gestion du programme d'accord entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A) la norme algérienne NA Iso 26.000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises et autres organismes.

Le programme NA Iso 26.000 se base dans sa partie "entreprises" sur le développement de plusieurs thèmes tels la culture de consommation vis-à-vis de la clientèle et le transfert du savoir-faire, a-t-on indiqué lors du séminaire national organisé en présence de responsables du ministère de l'Industrie et de Mines, d'une délégation de l'Union européenne en Algérie et de représentants de la société civile.

Concernant le chapitre "collectivités

locales", le programme vise à améliorer la gouvernance et la transparence du processus de décision et la qualité d'accueil du public. Il est aussi question d'améliorer la manière de prise en charge des doléances des citoyens par les collectivités locales, l'équité dans le traitement de ces doléances et l'appui à l'instauration de la démocratie participative dans la gestion des affaires publiques. Dans ce sens, un programme de formation sera lancé, auquel ont adhéré volontairement douze entreprises publiques et privées ainsi que trois collectivités locales qui sont, en l'occurrence, les communes d'El-Madania et de Mohammadia et celle de Oued-Tlelat. Ce programme de formation vise à renforcer les capacités des institutions algériennes en matière de gestion et de la pra-

tique de la responsabilité sociétale dans différents domaines dont ceux de la gouvernance économique et sociale, de la protection de l'environnement et des droits de l'homme, et ce, selon des normes internationales.

S'étalant sur une durée de 18 mois, le projet vise aussi la formation de dix experts nationaux qui seront chargés de la formation au profit d'organismes algériens, et de l'élaboration d'un guide national d'évaluation de la NA Iso 26.000.

Dans ce sens, un comité de NA Iso 26.000 sera mis en place par Ionor et l'Agence espagnole de mise en œuvre du programme de normalisation en vue de suivre le déroulement de programme de formation et de veiller à sa réussite.

R. E.

BANQUE MONDIALE

Appel à la réforme de la gouvernance dans les pays en développement

La Banque mondiale a plaidé pour une réforme de la gouvernance dans les pays en développement afin de relever les défis de la sécurité, de la croissance et de l'équité. Dans son rapport 2017 sur le développement dans le monde publié lundi, la BM souligne que la répartition du pouvoir dans les pays en développement et au sein des ONG en charge de développement à des effets directs sur l'efficacité des politiques publiques.

"Les asymétries de pouvoir peuvent par exemple expliquer l'échec fréquent de la lutte contre la corruption malgré la mise en place de lois et d'organismes exemplaires dédiés" à cette mission, constate ce rapport qui "ne constitue pas cependant un document de référence pour la Banque

mondiale vu son aspect théorique", précisent des sources auprès de cette institution financière internationale, expliquant que "sans une meilleure gouvernance, nous ne parviendrons pas à réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés: mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée". Le rapport se penche, par ailleurs, sur les exemples de plusieurs pays, dont notamment le processus d'édification de l'appareil étatique en Somalie, les efforts de lutte contre la corruption au Nigeria, les enjeux de la croissance en Chine et la question des bidonvilles et de l'exclusion dans les villes indiennes. Les "responsables gouvernementaux ne fonctionnent pas en vase clos. Leurs décisions sont le reflet des

rapports de force entre citoyens et la manœuvre pour défendre des intérêts concurrents", rappelle Paul Romer, économiste en chef de la Banque mondiale. Les rédacteurs du rapport estiment que leur document "peut inaugurer une réflexion essentielle pour les gouvernements et les acteurs de la communauté de développement afin de s'assurer que la société soit sur une trajectoire porteuse d'avancées". Ils expliquent à ce titre que face à la complexité des processus politiques propres à chaque pays, les gouvernements devraient trouver des solutions pour que chacun bénéficie des progrès obtenus qu'aucun groupe ou individu ne soit privé des avantages et des gains de l'engagement politique.

R. E.

BARRAGES
DU SUD-OUEST DU PAYS

Production de 203,7 tonnes de poisson

Une production globale de 203,7 tonnes de poisson d'eau douce a été réalisée en 2016 à travers le sud-ouest du pays, principalement au barrage de Djorf-Ettorba (Béchar) et à Brezina (El-Bayadh), a-t-on appris à Béchar de la direction de la pêche et des ressources halieutiques. Cette production de différentes espèces de poisson d'eau douce a été réalisée en pêche continentale, avec 167,7 tonnes au barrage de Djorf-Ettorba (60 km au sud de Béchar) et 6,7 tonnes au barrage de Brezina (68 km au sud-est d'El-Bayadh). "Nos prévisions étaient de 150 tonnes pour cette même année", a signalé Ahmed Tektirt, premier responsable de la DPRH, qui fait état de prévisions de l'ordre de 200 tonnes pour 2017 En matière de production aquacole, les 61 bassins implantés à travers les wilayas de Béchar, d'Adrar et de Tindouf ont été d'un apport de 36,3 tonnes de poisson, selon le même responsable, qui signale que la DPRH avait prévu une production de 25 tonnes pour ces bassins en 2016.

"En 2017, sur un total de 150 bassins à travers ces mêmes wilayas, nous comptons produire une quantité de 120 tonnes de poisson d'eau douce de plusieurs espèces", a-t-il ajouté.

Cette production, bien qu'encore faible, reste toujours en hausse si, par comparaison aux années 2011 à 2016 et dont la production a été uniquement de 6,2 tonnes (2011), 104,07 tonnes (2012), 108,24 tonnes (2013), 148,04 tonnes (2014) et 169,65 tonnes (2015). Par ailleurs, 30 agriculteurs de la wilaya d'Adrar ont bénéficié, avec le concours de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé de Timimoun, d'une formation spécialisée aux techniques aquacoles. Cette action sera poursuivie au profit de 250 autres agriculteurs en 2017, au titre du développement des activités aquacoles intégrées à l'agriculture, a fait savoir le même responsable de la DPRH.

R. E.

ORAN

Un 1^{er} congrès international de chirurgie thoracique

Le 1^{er} Congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, selon ses organisateurs.

Cette manifestation scientifique, initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, aura comme thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers.

Le congrès sera un espace d'échanges national et international, autour de toutes les compétences de la chirurgie thoracique avec comme objectif principal la formation continue indispensable pour tout médecin soucieux d'améliorer la prise en charge de son malade, a-t-on souligné de même source.

Les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention, seront présentés lors de cette journée, a-t-on précisé de même source.

Avec 3.000 nouveaux cas de cancer broncho-pulmonaire chaque année en Algérie, la prévalence monte en flèche à cause du tabac en premier lieu et des facteurs extérieurs, tels que la pollution, le stress et le tabagisme passif.

A signaler que si le malade est pris en charge précocement, sa vie sera prolongée avec des traitements chimiques et cela lui évitera la chirurgie.

EL-BAYADH

Réception d'un projet d'AEP avant juillet

Un nouveau projet d'alimentation en eau potable (AEP) de la commune de Boussemghoune (El-Bayadh) sera réceptionné avant la fin du premier semestre en cours, a annoncé la Direction locale des ressources en eau et de l'Environnement (DREE).

Ce projet, dont les travaux sont à 50% d'avancement, consiste en la réalisation d'une canalisation d'adduction d'eau sur 10 km à partir du forage (30 litres/seconde) d'El-Rella situé non loin de la région d'Aïn-Nekhila vers le che lieu de la commune de Boussemghoune, a indiqué le DREE, Abderrahmane Arrabi. D'un montant de 83 millions DA accordé au titre du programme sectoriel de développement, le projet en question vise à renforcer les capacités de distribution en eau potable destinées aux 5.000 habitants de cette collectivité. La commune de Boussemghoune, alimentée actuellement à partir d'un forage et de deux sources, mobilisant ensemble une capacité 160 litres/ jour/habitant, devra connaître une amélioration en matière d'alimentation en eau potable avec l'entrée en service de ce nouveau projet, a-t-on ajouté de même source. Le secteur des ressources en eau dans la wilaya d'El-Bayadh s'est vu accorder d'autres projets pour l'amélioration du réseau d'eau potable de certaines communes.

Il s'agit d'un projet d'adduction, sur 20,3 km, de l'eau à partir de la région d'Oum-Djerabie vers la commune de Boualem ainsi que d'une canalisation similaire, mise récemment en service et reliant sur 22 km la zone de Deghima à la commune d'El-Meharra.

APS

NAAMA, DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Protection des villes contre les inondations

L'élimination des décharges anarchiques, le curage des avaloirs avant la période des pluies et le boisement des berges d'oueds, figurent parmi les opérations indispensables pour la protection des villes des risques d'inondation, a estimé la DREE.

PAR BOUZIANE MEHDI

Pour la protection de certaines communes de la wilaya de Naâma des risques d'inondation, plusieurs opérations sont en cours de réalisation, ont indiqué les services de la Direction des ressources en eau et de l'environnement (DREE), précisant que ces opérations, d'un montant de plus de 2,35 milliard DA, portent, notamment, sur la protection de Mécheria et Aïn-Sefra des risques d'inondations engendrés par les eaux pluviales, des zones jouxtant les oueds et vallons Elles interviennent après finalisation d'études techniques exhaustives menées par l'organisme national de contrôle des projets hydrauliques au niveau de ces zones,



suite aux dégâts occasionnés par les intempéries de 2010, au niveau notamment du 4^e lotissement et la cité Essalem, dans la commune de Mécheria, a fait savoir l'APS, ajoutant qu'afin de protéger la ville de Mécheria, des drains longs de 11,8 km pour la déviation des eaux affluant du mont Antar hors tissu urbain ont été réalisés, en plus de la réalisation d'une galerie, longue de 1,3 km, à l'intérieur de la ville, et d'autres installations et points de collecte et de drainage des eaux.

Actuellement à 98 % d'avancement, les travaux de protection de la ville d'Aïn-Sefra consistent en la réalisation, sur les berges des oueds Bridj et Mouileh affluant au centre-ville, des murs de protection en béton de 6,5 km

de longueur sur 8,5 m de hauteur, a ajouté la DREE, soulignant que ces travaux doivent être, cependant, accompagnés d'un entretien périodique, à mener avec le concours de l'Office national de l'assainissement et des services communaux, ainsi que du curage et nettoyage des lits d'oueds, avec, par ailleurs, le respect des normes et techniques d'urbanisme et de construction dans les zones basses.

L'élimination des décharges anarchiques, le curage des avaloirs avant la période des pluies et le boisement des berges d'oueds, figurent parmi les opérations indispensables pour la protection des villes des risques d'inondation, a estimé la DREE.

B. M.

ALGER, BILAN DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Des tonnes de déchets ménagers et de pain rassis

Deux entreprises spécialisées dans la collecte de déchets au niveau de la wilaya d'Alger, à savoir NetCom et Extranet, ont procédé à la collecte de plus d'un million de tonnes de déchets ménagers et la récupération de 60 tonnes de pain rassis, selon les rapports de l'année 2016 dressés par ces deux entreprises, dont une copie est parvenue par l'APS. Le rapport d'Extranet a fait état de la collecte de plus de 560.000 tonnes de déchets ménagers sur une superficie de 624,5 km², soit 81% de la superficie globale d'Alger, pour 2.200.000 habitants. En outre, le rapport de NetCom a révélé la collecte de plus de 450.000 tonnes de déchets domestiques, au titre du bilan de l'année 2016.

Quant à la quantité de pain récupérée auprès de l'entreprise Extranet, elle avoisine les 40.000 tonnes à travers 31 communes. Pour sa part, l'entreprise NetCom a récupéré une quantité de pain l'ordre de 20 tonnes au niveau de 26 communes. Selon le rapport d'Extranet, plus de 560.000 tonnes de déchets ménagers ont été ramassés et transportés. Pour ce qui est des statistiques relatives au tri sélectif, recyclage et récupération, il a été procédé à la collecte de plus de 1.585 tonnes

de carton, plus de 70 tonnes de plastique et plus de 24 tonnes de pneus. Selon le rapport, l'entreprise Extranet effectue le tri sélectif des déchets ménagers collectés, et a aménagé à cet effet, 108 sites de tri.

Ces mêmes déchets, poursuit le rapport, sont regroupés sur les sites de recyclage qui se trouvent à El-Hamiz, ainsi qu'au centre de tri sélectif de Rouiba. Cette opération concerne le plastique, le carton, l'aluminium, le verre, le pain et les pneus, a précisé le rapport. L'entreprise emploie 5.285 travailleurs et agents de nettoyage, toutes catégories confondues. Les travailleurs opérationnels sur le terrain représentent plus de 93 % de l'ensemble des effectifs, tandis que 5 % sont représentés par des cadres et universitaires. De plus, l'entreprise dispose de 265 compacteurs et a réussi à franchir le cap de la modernisation et à introduire la mécanisation dans la collecte et le transport des déchets ménagers. "Ceci contribue grandement à l'efficacité et la rentabilité de la collecte et transport des déchets ménagers tout en préservant la santé du travailleur en vue de limiter dans une large mesure la survenue éventuelle et prévisible d'accidents de travail",

ajoute le rapport. Pour la réalisation des objectifs escomptés et pour une transition vers le professionnalisme dans cette activité (transport et collecte des déchets ménagers), le même rapport souligne l'impératif de suivre des programmes de management dans l'organisation avec le recours aux technologies modernes en matière de gestion et de suivi.

Pour sa part, le rapport de NetCom a fait part de la collecte de plus de 450.000 tonnes de déchets ménagers sur une superficie de 1.680 km au cours de l'année 2016. Le nombre de containers affectés à la collecte et au tri des déchets avait dépassé le nombre de 6.700.

Pour ce qui est des opérations de tri sélectif, l'entreprise Netcom a affecté 73 centres de tri pour les déchets ménagers ainsi que des containers spécialement conçus pour la collecte du pain et plastique et pour l'isolation du carton dans différents points de la capitale.

A ce propos, le rapport indique que le tri sélectif a abouti à la récupération de 600 tonnes de produits tels que le carton, 25 tonnes de plastique ainsi que 20 tonnes de pain.

APS

ANNABA, PROJETS STRUCTURANTS DU PORT

Des horizons économiques prometteurs

Le ministre a salué le fait que ces projets structurants soient financés dans le cadre d'un investissement d'entreprises publiques dont l'Entreprise portuaire d'Annaba et a préconisé de hâter le rythme des travaux et de respecter les normes internationales de qualité.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les projets structurants engagés et inscrits au port d'Annaba "ouvriront des horizons économiques prometteurs" pour la wilaya, a affirmé le ministre du Transport et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai, qui a insisté, lors d'une conférence de presse tenue au port en marge de sa visite de travail, sur l'importance économique du projet d'extension et de réhabilitation du port d'Annaba sur 25 hectares supplémentaires pour en porter ses capacités de traitement et d'exportation futures à 22.000 tonnes de phosphate, de fer et autres, ajoutant que le port a connu également le lancement des travaux d'une nouvelle gare maritime et des balcons en gradins dans le cadre d'une vision intégrée qui valorise l'activité de transport maritime des voyageurs et aménage des structures de services et de loisirs pour mieux ouvrir le port sur la ville. Le ministre a, sur les chantiers de la gare



maritime et ses gradins, salué le fait que ce projet soit financé dans le cadre d'un investissement d'entreprises publiques dont l'Entreprise portuaire d'Annaba et a préconisé d'en hâter le rythme des travaux et de respecter les normes internationales de qualité.

Le projet qui affiche actuellement un taux d'avancement des travaux de 13 % devra être réceptionné au second semestre 2018 et aura une capacité de traitement de 126.000 passagers par an contre 16.000 actuellement, a indiqué l'APS, soulignant qu'un délai de 12 mois a été fixé pour la réalisation des structures à gradins du port qui comprendront des espaces de shopping, de restauration et de loisirs.

Dans la commune d'El-Bouni, à l'entreprise d'assemblage Cital, le ministre a inspecté la chaîne d'assemblage des rames de tramways et a donné des instructions pour porter à 30 % le taux d'intégration par l'ouverture à des entreprises algériennes qualifiées et capables de

fournir des produits intégrables. Sur site, le ministre a reçu un exposé de Cital sur ses ambitions d'exportation et d'extension, dans le cadre d'un partenariat pour la production de trains à très grande vitesse avec un cahier de charge pour la production à horizon 2018 de 17 de ces trains pour des besoins de la Société nationale de transport ferroviaire estimés à 98 trains, a fait savoir l'APS, ajoutant que le ministre a également inspecté le projet d'extension de l'aire de stationnement des avions à l'aéroport d'Annaba pour accueillir 5 appareils supplémentaires et celui de réalisation d'un échangeur à l'entrée de la nouvelle ville Draâ Errich, dans la commune d'Oued Aneb.

Selon l'APS, M. Talai s'est également rendu sur le chantier d'entretien du téléphérique Annaba-Seraïdi, à l'arrêt depuis deux années et a instruit à l'effet de terminer les tests techniques et le remettre "au cours du premier trimestre de cette année". B. M.

CONSTANTINE, RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Relogement de 300 familles

Le relogement, mardi 11 janvier, de 300 familles habitant entre autres le bidonville Arcades romaines inférieures de Constantine confirme encore une fois la volonté des pouvoirs publics à tourner définitivement la page de l'habitat précaire.

Le chantier de débidonvillisation lancé, il y a quelques années dans la capitale de l'Est, au titre d'un vaste programme national de résorption de l'habitat précaire (RHP), tire à sa fin et ne reste que quelques sites que les autorités locales comptent s'en débarrasser en lançant, début de cette année 2017, le dernier lot des opérations de relogement, affirment les services de la daïra de Constantine.

Sur les 83 sites précaires recensés à Constantine, totalisant environ 18.000 gourbis, selon les chiffres avancés au début des années 90, une trentaine parmi les plus importants du point de vue population et superficie ont été définitivement éradiqués et leurs occupants relogés dans des logements décentes dotés de toutes les commodités nécessaires pour une vie meilleure.

Depuis fin 2012 jusqu'à ce jour, près de 13.000 familles évoluant dans de conditions précaires à travers plusieurs coins de la ville de Constantine ont été relogées, permettant ainsi la concrétisation "du plus gros" du programme de résorption de l'habitat précaire mis à la charge de cette wilaya. Durant cette période, l'un des "plus redoutables" bidonville de

Constantine à savoir Fedj-Errih, un site précaire de l'ère coloniale, a été évacué et les 1.300 familles qui y résidaient ont été transférées vers la ville Ali-Mendjeli sous des toits décentes. En 2013, la cité El-Gammas a été "soulagée" de la plaie des favelas qui l'ont longtemps défigurée et les 737 familles recensées ont quitté pour toujours la vie précaire des sites d'un autre siècle. Les baraques de fortune de la cité Frères-Abbès avec ses 286 taudis et les bidonvilles Djaballah 1 et 2 situés aux abords du ravin longeant le quartier populaire d'Oued El Had ont également disparu à la faveur d'une vaste opération de relogement effectuée durant cette même période. Cette période a été également marquée par l'évacuation du bidonville Bessif, dont les 750 habitants avaient emménagé dans des appartements neufs à la ville Ali-Mendjeli. Au début de la décennie 2000, l'un des plus grands bidonvilles qui avait enlaidi Constantine des décennies durant, à savoir New-York qui séparait la cité Daksi et le très populaire quartier d'El-Gammas, a été éradiqué et les 2.500 familles qui y vivaient dans des conditions dégradantes, ont été relogées dans des habitations décentes. L'autre bidonville qu'on a appelé Al-Qahira, situé au quartier appelé communément Bin-Lajbaben et dans lequel "survivaient" des centaines de familles a été rayé de "la cartographie des bidonvilles" de Constantine à la faveur d'une vaste opération de relogement qui

avait été réalisée à l'époque. A mi-chemin entre les deux sommets de la ville (Djebel El- Ouahch et Ziadia) et le centre-ville se trouve le quartier antique Emir-Abdelkader (ex-Faubourg Lamy) qui avait été au début de la décennie 2000 à la faveur d'une opération de destruction des bidonvilles des carrières Lantini et Gance et Tanoudji qui le défiguraient. Les années 2009, 2010 et 2011 avaient été essentiellement dédiées au réaménagement du quartier Bardo, situé en plein cœur de Constantine et c'est ainsi que les sites précaires comme Djenane-Tchina 1 et 2, Ain-Asker 1 et 2 et l'avenue de Roumanie ont été éradiqués. Des centaines de "favelas" encerclaient la ville du Vieux-Rocher de toutes parts (Mansourah, El-Ménia, le Bardo, la zone industrielle, Boumerzoug, la cité El-Bir et Aouinet el-Foul) et constituaient "les sites de tout les maux" qui donnaient à Constantine la peu enviable apparence d'une ville déchue font aujourd'hui partie "d'un vague souvenir". Les efforts déployés dans l'éradication des quelques petits bidonvilles persistant encore et la récupération d'assiettes de terrain "se poursuivent", a affirmé à l'APS, le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), Abdelghani Dib, soulignant que le chef-lieu de wilaya devra désormais "respirer" avec la perspective de réaliser des projets d'accompagnement selon les besoins exprimés.

APS

BATNA

Sessions de formation en informatique adaptées

Les participants à une journée de sensibilisation sur le Braille ont appelé mi-janvier à Batna à l'organisation de sessions de formation en informatique adaptées aux déficients visuels.

Initiée dans le but de faire connaître au large public les techniques d'utilisation de l'écriture braille, cette journée de sensibilisation a été animée par des formateurs et des spécialistes, qui ont unanimement affirmé la nécessité d'organiser des formations informatiques adaptées à la déficience visuelle, permettant aux personnes aveugles et mal-voyantes de s'ouvrir sur plusieurs autres spécialités. Autodidacte en informatique adaptée, Salah Okabi, qui se charge également de l'imprimante braille de l'école des handicapés visuels de Batna, a dans ce sens, apporté son témoignage affirmant que son diplôme universitaire (une licence en langue anglaise) l'avait encouragé à se former en informatique et à acquérir les connaissances nécessaires pour "maîtriser une machine aussi complexe qu'une imprimante braille".

Organisée pour la première fois à Batna, cette journée a permis à de nombreux citoyens de découvrir l'écriture braille et son usage à travers une exposition de livres et de supports audiovisuels ainsi que les explications fournies par des universitaires, des cadres et des élèves de l'école des non-voyants de Batna.

EL-TARF

Caravane de solidarité

Au total 248 familles résidant en zone frontalière dans la wilaya d'El-Tarf ont été ciblées par une caravane de solidarité, selon la directrice de l'Action sociale (DAS). Cette action humanitaire a touché, à ce jour, 43 mechtas relevant de trois daïras frontalières, à savoir Bouhadjar, El-Kala et El-Tarf, a indiqué Khadidja Bouchakour, précisant que ces familles résident, entre autres, à Souarekh, Bougous, El Ayounne, Ain El-Assel, Ain-Kerma, Zitouna et Bouhadjar.

L'opération a été marquée par la contribution, outre des bienfaiteurs, de l'Union générale des commerçants algériens (UGCA), la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'El-Tarf et le Croissant-Rouge algérien (CRA), en plus de deux associations à caractère socioculturel, en l'occurrence Ettahadi et l'Organisation nationale de solidarité humanitaire, a-t-on souligné.

Les aides collectées pour une valeur de pas moins de sept millions de dinars sont constituées de denrées alimentaires de large consommation, de couvertures et d'effets vestimentaires ainsi que d'un lot d'équipements et appareillages pour les enfants aux besoins spécifiques.

Cette action caritative, menée en coordination avec les services de la protection civile, la santé et les forêts, sera suivie par d'autres similaires, destinées à aider le plus grand nombre possible de familles dans le besoin.

APS

TURQUIE

Ouverture du procès des présumés putchistes

Accusées d'avoir pris part à la tentative de putsch en juillet dernier, près de 300 personnes sont jugées à partir de lundi 30 janvier à Izmir, dans l'ouest de la Turquie. Elles risquent toutes jusqu'à deux peines de prison à vie.

Blindés légers, drones et chiens renifleurs... la première audience a démarré sous haute sécurité, a rapporté l'agence de presse progouvernementale Anatolie. Les 270 accusés, dont 152 sont en détention préventive, sont jugés pour "tentative de renversement de l'ordre constitutionnel, appartenance à une organisation terroriste et tentative de renverser le Parlement ou de l'empêcher de remplir ses devoirs".

Il s'agit pour la plupart de militaires, parmi lesquels figure le prédicateur exilé aux États-Unis Fethullah Gülen, désigné



par les autorités comme l'instigateur de la tentative de putsch, ce que l'intéressé dément catégoriquement. Il est jugé par contumace.

Les autorités turques ont à plusieurs reprises demandé son extradition à Washington, qui a répondu que la décision

appartenait à la justice. Les dirigeants turcs ont pressé le nouveau président américain, Donald Trump, de "hâter le processus judiciaire".

Figurent également sur le banc des accusés de nombreux ex-officiers de haut rang comme l'ancien général responsable

de la région égéenne, Memduh Hakbilien, a indiqué l'agence Anatolie. Les procédures judiciaires lancées après le putsch avorté sont d'une ampleur sans précédent en Turquie, où plus de 43.000 personnes ont été arrêtées dans des purges engagées après le 15 juillet et l'instauration de l'état d'urgence.

Plusieurs procès ont démarré ces dernières semaines et un tribunal a condamné au début du mois de janvier à de la prison à vie deux gendarmes reconnus coupables d'implication dans la tentative de putsch, premier jugement du genre.

Au-delà des putschistes présumés, les purges engagées après le 15 juillet visent les milieux prokurdes et les médias, ce qui a conduit des ONG à accuser le pouvoir de profiter de l'état d'urgence pour étouffer toute voix critique. L'ampleur de ces mesures suscite aussi l'inquiétude de l'Occident, notamment de l'Union européenne, dont les relations avec la Turquie se sont dégradées ces derniers mois.

PHILIPPINES

Rodrigo Duterte veut se débarrasser des "ripoux"

En marge d'une campagne contre les trafics de drogue prolongée jusqu'en 2022, le président philippin Rodrigo Duterte a annoncé à présent vouloir se débarrasser des policiers corrompus. Vous, "les policiers, vous êtes les plus corrompus. Vous êtes corrompus jusqu'à la moelle. C'est dans votre sang", a en effet déclaré Rodrigo Duterte, pour qui "40 % des policiers se livrent à des activités illégales". Le président philippin a annoncé vouloir prolonger la guerre antidroque "jusqu'au dernier jour de son mandat", il compte également "nettoyer" la police, récemment impliquée dans plusieurs affaires d'extorsion, notamment celle d'un homme d'affaires sud-coréen enlevé par des agents, puis assassiné.

"À tous les policiers ripoux, faites attention ! Nous ne faisons plus uniquement la guerre contre la drogue, nous faisons aujourd'hui la guerre contre les incompetents", a prévenu lundi le chef de la police Ronald de la Rosa, lors d'une cérémonie d'hommage au siège de la Police nationale philippine (PNP), où le Sud-Coréen Jee Ick-joo, 53 ans, avait été étranglé en octobre. Ce dernier a annoncé qu'il suspendrait les opérations tant que tous les "mauvais éléments" n'auront pas été éliminés. Il espère que les opérations pourront reprendre d'ici à un mois. Il y a sept mois, lors de son élection, Rodrigo Duterte avait chargé la police philippine d'une campagne pour retrouver et éradiquer les trafiquants de drogue. Plus de

2.500 suspects ont été tués par la police depuis fin juin. Parallèlement, 4.000 personnes ont été retrouvées mortes dans des circonstances mystérieuses. Plusieurs dépouilles abandonnées ont été identifiées dans des cartons où on pouvait lire les mots "trafiquant" ou "toxicomanes".

En contrepartie, le président s'était engagé à protéger les policiers qui auraient tué des trafiquants dans le cadre de cette "campagne", déclarant qu'ils n'avaient pas à se "soucier des conséquences judiciaires".

Alors qu'il avait promis lors de son élection, d'en finir avec le trafic de drogue sur une durée de trois à six mois, Duterte a finalement annoncé qu'il continuerait cette campagne jusqu'en 2022.

Le président déplore que les policiers ne soient pas assez payés, tout en les autorisant à arrondir leur fin de mois avec des affaires illégales. "Faites des trafics si vous voulez, mais pas de drogue", avait-il déclaré début janvier. "Je ne dis pas qu'il faut nécessairement faire des choses illégales, je dis que, tant que le gouvernement ne vous paie pas plus, si quelqu'un vous propose de l'aide, acceptez-la."

GAMBIE

Adama libère la "presse"

En Gambie, la presse respire de nouveau, depuis le départ en exil de l'ancien président Yahya Jammeh. Les médias ont payé un lourd tribut au régime autoritaire, jusque-là, les journalistes étaient victimes d'intimidations, de violences physiques et pouvaient être arrêtés arbitrairement. Deyda Hydara, assassiné au volant de sa voiture le 16 décembre 2004, était le journaliste emblématique de cette presse terrorisée par le régime de Yahya Jammeh. Son journal, *The Point* vit aujourd'hui ses premiers jours d'activité sans contrainte. Le départ de Jammeh marque une nouvelle ère. Les journalistes se réjouissent à l'idée de pouvoir couvrir des événements auxquels ils n'avaient pas accès auparavant. A l'image de la première conférence de presse donnée ce week-end par le président Adama Barrow. Tout le monde avait peur du système de Yahya Jammeh. C'est pourquoi il était difficile de recouper les informations, même auprès des officiels.

La presse gambienne espère des garanties fiables de la part du nouveau gouvernement. Notamment, la création d'un code de la presse et la suppression de l'ensemble des lois liberticides introduites sous le régime de Yahya Jammeh.

Agences

IRAK

Une fosse commune avec des corps d'enfants et de vieillards découverte à Mossoul

Une fosse commune contenant les corps de 27 personnes, dont des enfants et des vieillards a été découverte dans le nord de Mossoul, a annoncé la Télévision irakienne se référant à des sources au sein de l'armée.

"Près de la région d'Al-Kubba, l'armée a découvert une fosse commune avec 27 corps de vieillards, de jeunes hommes et d'enfants présentant des marques de torture", a indiqué la même source. Selon elle, les militaires ont également retrouvé des papiers d'identité près de la plupart des corps ce qui a permis de remettre les restes à leurs proches. L'armée irakienne a lancé une opération d'envergure visant à reprendre la ville de Mossoul,

la deuxième plus grande ville d'Irak, en octobre 2016. À l'heure actuelle, l'ouest de Mossoul est toujours contrôlé par Daech. D'après l'Onu, près de 750.000 civils se trouvent toujours dans ce secteur.

Les députés réclament la réciprocité pour le "décret Trump"

Les députés irakiens ont voté lundi une motion appelant le gouvernement à appliquer la réciprocité avec les États-Unis si Washington ne revenait pas sur sa décision de suspendre l'entrée des citoyens irakiens, selon des responsables. "Le Parlement a voté à la majorité pour demander au gouverne-

ment et au ministère des Affaires étrangères d'appliquer la réciprocité", a affirmé à l'AFP le député Hakem al-Zamili. Mais "nous espérons que l'administration américaine va reconsidérer sa décision", a indiqué un autre député, Sadiq al-Laban. Réunis à Baghdad, les parlementaires ont adressé cette motion au gouvernement qui n'avait pas officiellement réagi lundi au décret signé vendredi par Trump qui bloque l'entrée aux États-Unis pendant trois mois des ressortissants irakiens, mais aussi d'Iran, de Libye, de Somalie, du Soudan, de Syrie et du Yémen. L'Irak est pour l'instant le seul pays qui a annoncé le principe de

réciprocité aux voyageurs américains. Dimanche, la commission des Affaires étrangères du Parlement irakien avait déjà appelé le gouvernement à prendre une mesure similaire, tout comme l'importante coalition paramilitaire du Hach al-Chaabi, dominée par des milices chiites qui combattent les djihadistes dans le pays. Si elle était prise, une telle décision pourrait affecter la coopération entre Washington et Baghdad dans la lutte contre le groupe État islamique (EI) en pleine bataille pour reconquérir Mossoul, la deuxième ville irakienne.

Agences

YÉMEN

Grave crise humanitaire

Moins de 6 mois après avoir décrété la fin des "grandes opérations de combat" au Yémen, l'Arabie saoudite s'est retrouvée prise au piège d'une nouvelle escalade de ce conflit sans solution en vue.

La reprise des raids aériens de la coalition dirigée par Ryad contre des régions rebelles du nord du Yémen, y compris la capitale Sanaa, et l'intensification des bombardements rebelles sur le sud saoudien frontalier font suite à l'échec de plus de trois mois de pourparlers de paix interyéménites au Koweït. La coalition avait d'abord lancé une campagne aérienne, puis envoyé des troupes au sol, principalement émiraties et saoudiennes, permettant aux forces gouvernementales de reprendre pied dans des provinces du sud du Yémen en juillet 2015. Mais le conflit - dont ont tiré profit les djihadistes d'Al-Qaïda et du groupe État islamique - s'était ensuite enlisé et, devant l'impasse militaire, l'Arabie saoudite avait appuyé l'ouverture d'un nouveau round de négociations au Koweït. Ces pourparlers ont été suspendus faute de progrès. L'opinion saoudienne est de plus en plus sceptique face à cette guerre. Pour éviter les débats que susciteraient de nouvelles victimes parmi les soldats saoudiens, le régime fait largement appel à des troupes étrangères. Les autorités saoudiennes se trouvent dans une position délicate. D'une part, elles ne peuvent prendre le risque de perdre la partie et d'alimenter davantage les voix critiques qui s'élèvent en interne contre cette guerre, lancée sous le nom d'opération Tempête décisive, et dans laquelle elle est appuyée par une dizaine de pays.

De l'autre, "il serait bien trop risqué pour le royaume saoudien que d'autres soldats saoudiens meurent au Yémen", poursuit l'article. C'est pourquoi ils ont adopté une nouvelle stratégie, qui consiste à faire couler le sang des autres. Les pays les plus pauvres de la coalition militaire se voient proposer un renforcement des relations économiques en échange de l'envoi de leurs soldats au sol, dans les opérations les plus dangereuses.

Sous-traiter la guerre aux pays pauvres d'Afrique

C'est le cas du Soudan, de la Mauritanie et même du Sénégal qui a envoyé 2.100 soldats pour sécuriser la frontière saoudo-yéménite. Cela a été obtenu peu de temps après la promesse faite par Riyad d'investir dans l'économie sénégalaise. De même, l'Arabie saoudite a embauché 800 Colombiens, ex-membres des troupes d'élite, "avec des salaires très supérieurs à ce qu'ils pourraient gagner en Colombie".

Profonde division

Le Yémen a, pendant des siècles, été dirigé par un imam du courant religieux chiite zâidite auquel se soumettaient les tribus.

Ce système d'imamat a perduré jusqu'à la révolution républicaine de 1962. L'imam s'est retranché dans son fief de Saâda, au nord-ouest du pays. Des militaires s'installent au pouvoir, le pays prend le nom de République arabe du Yémen. Dans le sud du territoire, anciennement sous domination britannique, se crée en 1967 la République populaire du Yémen du Sud qui, devient en 1970 la République démocratique populaire du Yémen, avec Aden pour capitale. - En 1990, la République démocratique populaire du Yémen et la République arabe du Yémen fusionnent pour former un seul État, la République du Yémen. Mais cela ne gomme pas les clivages entre les territoires. Ali Abdallah Saleh devient président de cet État. Il le restera jusqu'en 2012. Dans la foulée des révolutions arabes en 2011, le pays connaît des manifestations de rue qui



aboutissent à la démission du président Saleh en 2012 et le début d'un processus de transition. Abd Rabbo Mansour Hadi devient président. En 2014, les zâidites, regroupés sous l'autorité d'Abdel Malek al-Houthi dénoncent le plan de fédération proposé par le président, estimant que cela limite leur pouvoir. Ils réagissent en marchant sur la capitale Sanaa. Ils en prennent le contrôle en septembre 2014. En 2015, les Houthis étendent leur influence sur le pays, obligeant le président Mansour Hadi à fuir Sanaa et à se réfugier à Aden.

Antagonisme entre groupes militaro-religieux

La crise actuelle illustre la profonde division entre les populations, une division attisée par l'antagonisme entre groupes militaro-religieux dans la péninsule arabique.

Ce mouvement recrute ses membres dans la communauté zâidite, une branche du chiïsme qui représente un tiers de la population du Yémen. Les zâidites se regroupent autour d'un guide spirituel, Badr Eddine al-Houthi, tué en 2004. C'est alors son frère, Abdel Malek al-Houthi qui lui succède, perpétuant la lutte contre le pouvoir à Sanaa.

Rivalités régionales

Les zâidites, qui composent la milice houthie, sont de farouches adversaires des salafistes et des wahabites, du nom de la doctrine rigoriste pratiquée en Arabie saoudite. L'opposition idéologique et religieuse s'est traduite par des affrontements dans les années 2000. L'armée saoudienne a alors été mobilisée. Les frappes aériennes de la coalition arabe sur la capitale du Yémen font des centaines de morts et de blessés parmi les civils. Une guerre qui devient embarrassante pour les pays occidentaux qui soutiennent politiquement la coalition et qui lui vendent surtout des armes. Des organisations de défense des droits de l'Homme n'ont cessé de réclamer un embargo sur les armes à destination de la coalition. Les États-Unis, le Royaume-Uni, mais aussi la France sont les principaux fournisseurs. "On sait que des armes françaises sont utilisées au Yémen potentiellement pour des crimes de guerre. C'est le cas effectivement de l'artillerie Caesar, c'est le cas des chars Leclerc qu'on a vendu aux Emirats arabes unis ces dernières années et c'est le cas évidemment des Mirage 2000 qui sont utilisés notamment par le Qatar", rapporte Tony Fortin qui préside l'Observatoire des armements.

Les Occidentaux acceptent au Yémen ce qu'ils condamnent en Syrie !

Depuis le début de l'intervention militaire au Yémen de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, le bilan humanitaire est désastreux, mais, alors qu'ils condamnent les crimes commis en Syrie, les pays occidentaux gardent le silence. Deux guerres au Moyen-Orient, l'une largement médiatisée, l'autre ignorée. La Syrie et le Yémen ont pourtant des points communs : un conflit intérieur né dans le sillage des

"Printemps" arabes mais vite internationalisé. Dans un cas, la France et les autres pays occidentaux dénoncent avec force ces violences. Dans l'autre, Paris, Londres et Washington, non contents de garder le silence sur les bombardements meurtriers de la coalition menée par l'Arabie saoudite, continuent de lui vendre des armes.

"Bavures" meurtrières

L'Arabie saoudite s'est souvent retrouvée sur le banc des accusés pour une série de "bavures" contre des civils, victimes de la campagne aérienne qu'elle mène dans le nord du Yémen. L'une contre une école qui a fait 10 morts un autre contre un hôpital, où 19 personnes ont péri ont soulevé de nouvelles questions sur les procédures aériennes de la coalition. Un rapport de l'Onu enquêtant sur dix frappes aériennes distinctes menées par l'Arabie saoudite au Yémen, a conclu que la plupart étaient le résultat d'un "processus de ciblage inefficace" et d'attaques délibérées sur des cibles pacifiques.

"Sur huit des dix enquêtes menées, les experts n'ont trouvé aucune preuve que les frappes aériennes visaient des objectifs militaires", écrit le Conseil de sécurité des Nations unies dans un récent rapport sur les bombardements de la coalition arabe au Yémen, auquel l'agence de presse Reuters a eu accès.

Les experts considèrent que certaines des attaques peuvent constituer "des crimes de guerre", faisant ainsi écho aux déclarations faites à maintes reprises par des observateurs indépendants depuis le début du conflit. L'ambassadeur de l'Arabie saoudite à l'Onu, Abdallah Al-Mouallimi, a catégoriquement rejeté ces conclusions, affirmant que la coalition arabe exerçait "la plus grande retenue et respectait rigoureusement les règles d'engagement".

Insécurité alimentaire pour 14,1 millions de personnes

Les experts de l'Onu partagent ce point de vue et critiquent fortement le blocus pour son impact disproportionné sur les civils, expliquant que le pays est au bord de la famine, 90 % des denrées alimentaires y étant importées. L'organisation estime que 14,1 millions de personnes - plus de la moitié de la population - sont en insécurité alimentaire pendant que plus des deux tiers ont besoin d'une aide humanitaire, manquant de fournitures médicales et d'eau potable. Malgré les conclusions dévastatrices de ce rapport, les États-Unis et le Royaume-Uni ont soigneusement évité de critiquer directement Riyad, un de leur principal allié de la région.

La "fin du conflit au Yémen nécessite une cessation durable des hostilités et une solution politique globale", a diplomatiquement réagi le département d'État américain dans un communiqué. Des condamnations, du bout des lèvres, des autres capitales occidentales, pendant ce temps les Yéménites continuent d'enterrer leurs morts ou fuient leurs terres pour se réfugier ailleurs, même si cet ailleurs devient de plus en plus aléatoire par les temps qui courent.

Agences

Aliment de base : tout connaître sur le pain

La personne dont le métier est de fabriquer le pain (panification) est un boulanger. Le pain est commercialisé dans une boulangerie. La farine provient principalement de céréales panifiables : blé (froment), épeautre ou seigle.

Le pain est l'aliment de base traditionnel de nombreuses cultures. Il est fabriqué à partir des ingrédients que sont la farine et l'eau. Il contient généralement du sel. D'autres ingrédients s'ajoutent selon le type de pain et la manière dont il est préparé culturellement. Lorsqu'on ajoute le levain ou la levure, la pâte du pain est soumise à un gonflement dû à la fermentation. Le pain est obtenu par cuisson de la pâte, dans un four traditionnel, ou four à pain, ou par d'autres méthodes (pierres chaudes par exemple). La personne dont le métier est de fabriquer le pain (panification) est un boulanger. Le pain est commercialisé dans une boulangerie.

La farine provient principalement de céréales panifiables - blé (froment), épeautre ou seigle. On peut y adjoindre, en quantité modérée, des farines d'autres denrées non panifiables tels que le sarrasin, l'orge, le maïs, la châtaigne, la noix... Les céréales panifiables se caractérisent par la présence de gluten, ensemble de protéines aux propriétés élastiques, qui permettent d'emprisonner les bulles de dioxyde de carbone dégagées par la fermentation, qui permet la montée de la pâte, dite "pâte levée", et crée la mie.

Cette fermentation, dite fermentation alcoolique, produit outre le dioxyde de carbone, de l'éthanol, qui est vaporisé lors de la cuisson. Sans

ajout de levain ou levure, le pain est dit azyme.

Historique

Le pain que nous consommons aujourd'hui résulte d'un long cheminement agricole, technologique et gastronomique.

L'histoire du pain commence dès le Paléolithique supérieur. Des traces de pain sans levain ont été trouvées sur plusieurs sites datant de 3000 avant J.-C. : des grains d'amidon provenant de rhizomes de roseau à massette et de fougère ont été identifiés sur des pierres assimilées à des pilons et des mortiers. Ces rhizomes étant toxiques, l'étude suggère que ces racines étaient pelées, broyées, puis cuites.

Avec le début de l'agriculture en 8.000 avant J.-C., dans la région du Croissant fertile, la source d'amidon provient essentiellement de grains de céréales. Au cours de l'Antiquité, avec l'avènement des civilisations méditerranéennes (sumérienne, égyptienne, grecque et romaine), l'histoire du pain devient intimement mêlée à l'évolution des outils, comme la meule à grains.

Égypte

On attribue généralement l'invention du pain au levain aux Égyptiens alors que, des siècles plus tard, les Romains se nourrissaient encore de bouillie. Grands observateurs de la

nature, les Égyptiens avaient compris qu'ils pouvaient fabriquer du pain en mélangeant du grain écrasé, ou moulu, à l'eau du Nil, particulièrement riche en limons, ceux-ci renfermant des agents de fermentation utilisés encore trois millénaires plus tard. Cette découverte - laisser la pâte en attente, livrée à l'action des germes, puis oser la cuire -, donna aux habitants de la vallée du Nil un ascendant considérable sur les peuples mangeurs de bouillie et de galette (Florence Quentin, 2010). Les vestiges les plus reculés de pain remontent à l'époque prédynastique.

Tout au long de l'histoire, les anciens Égyptiens ont placé des provisions dans les tombes pour assurer au mort sa subsistance dans l'au-delà. Les nécropoles de l'époque gerzéenne (-3650, -3400) ont conservé des restes de pain levé (Peters-Destéact, 2005). Un repas funéraire, bien servi dans la tombe Saqqarah 3477 de la deuxième dynastie (-2850, -2647), contenait une miché de pain triangulaire, faite de blé emmer. Dans la tombe de Kha, à Deir el-Médineh (XVIII^e dynastie, -1550, -1292), on a trouvé un échantillonnage presque complet des pains utilisés à l'époque. "Ils sont de forme ovale, rebondis, à la croûte luisante comme s'ils étaient sortis hier du four... Sont présents ceux de forme circulaire, plus ou moins aplatis, comme les pains actuellement en



usage en Égypte et d'autres formes variées imitant aussi des éventails, des vases et des animaux comme le petit pain représentant une gazelle les pattes liées."

Si ces vestiges sont des témoignages directs précieux du savoir-faire égyptien, les bas-reliefs et les fresques nous apprennent beaucoup plus sur les techniques de broyage du grain, du tamisage, de la préparation de la pâte au levain et de sa cuisson. Par exemple, la légende d'une scène de boulangerie appartenant à un mastaba de Giza, dans laquelle la boulangère interpelle son compagnon, préposé au chauffage des fours, en ces mots : "Fais que ça chauffe bien, car la pâte a reçu le heza". Il semble que heza, après s'être appliqué au levain, ait désigné par la suite la pâte levée.

Mésopotamie

En Mésopotamie, les galettes d'une pâte non levée sont cuites en les appliquant sur les parois brûlantes du four. L'épopée de Gilgamesh évoque la figure du boulanger qui pétrit, pour la déesse, "le pain cuit sous la cendre". Le pain au levain ne fait son apparition qu'au cours du premier millénaire avant notre ère. Sa préparation plus longue et plus délicate en fait un mets réservé pour certaines occasions.

Les Sumériens consommaient une variété impressionnante de biscuits et de galettes, à base de pâte à pain levé. Prêtresses et scribes faisaient des libations et des sacrifices en offrant du pain aux divinités. Plus de 200 variétés de "pains" ont été enregistrées dans un recueil de tablettes (Benno Landsberger) - selon

les farines, les modes de pétrissage, les ingrédients (avec pistaches et figues sèches, raisins secs, etc.), cuissons et présentations.

Grèce

Les Grecs développent le métier de boulanger et confectionnent plus de 70 variétés de pain, en utilisant pour faire lever la pâte des levures issues du vin et conservées en petites amphores. Vers le début du V^e siècle avant J.-C., ils inventent le moulin à trémie d'Olympe qui soulage le travail des meuniers.

Pour les Romains aussi, le pain est, avec la bouillie de céréales, l'aliment de base. Ils reprennent le mode de fabrication grec à base de levure provenant de moût de vendange et améliorent le pétrissage. Pour faire croire aux Gaulois assiégeant la ville

qu'ils ne pourraient la réduire par la famine, les Romains jettent du pain sur les assiégeants.

Le pain prend ensuite un caractère sacré avec l'expansion du christianisme. Il restera pendant longtemps l'aliment de base des pauvres. Le pain est alors composé d'un mélange de méteil, d'orge et d'épeautre.

Moyen Âge et Renaissance

La panification recule pendant les invasions normandes, notamment à cause du non-entretien ou de la destruction des moulins à eau gallo-romains. En l'an mille, le feu de Saint-Antoine fait des ravages. À partir de 1050, les paysans sont soumis à l'impôt du ban, moulent leur farine au moulin banal et cuisent le pain dans le four banal tenu par le fournisseur. Les églises doivent aussi un impôt constitué d'un pain et d'une mesure de vin, le "droit du pain de chapître", au seigneur du fief sur lequel elles sont bâties.

Dans les villes, les talmeliers s'occupent de toute la filière de fabrication, depuis l'achat des céréales jusqu'à la vente à l'ouvroir (fenêtre-comptoir de la boutique représentée ci-contre). Mais un four banal, selon la taille de la population qu'il dessert, peut employer jusqu'à trois personnes : le fourrier, chargé d'allumer le four et d'enfourner les pâtes ; le poustier, chargé d'aller chercher les pâtes et de ramener les pains cuits ; et le lenandier, chargé de l'approvisionnement en bois.

qu'ils ne pourraient la réduire par la famine, les Romains jettent du pain sur les assiégeants.

Ils créent à Rome, sous Trajan, un collège de meuniers-boulangers et, à divers endroits, de grandes meuneries-boulangeries. Les plus riches mangent des pains de farine blanche en forme de lyres, d'oiseaux, d'étoiles ou d'anneaux entrelacés, les pauvres un pain de farine et de son, ou du pain d'orge. Le pain, à certaines époques, est distribué gratuitement à la population pauvre de Rome pour éviter les émeutes. Les pains entiers retrouvés à Pompéi sont entaillés en rayons selon l'habitude grecque, ce qui permet un partage aisé. Plinius l'ancien écrit que les Gaulois ajoutent à la pâte l'écume de boissons céréaliers, et que leur pain, plus léger, est fort apprécié. Sous le

croire aux Gaulois assiégeant la ville





La place du pain dans l'alimentation prend encore plus d'importance : tous les mets ne sont que le *companicum*, l'accompagnement du pain (*companicum* ayant donné les termes *compagnon* et *copain*), ce qui explique que la moitié des champs cultivés est ensemencée avec du froment. Sa qualité, son prix, son contrôle et la répression des fraudes sont soumis à de multiples règles édictées par l'État. La profession de boulanger est surveillée. Il leur est interdit de vendre du pain rassis, brûlé, trop petit ou entamé par les souris. Les riches ont droit au pain de froment, tandis que les pauvres se contentent de pain noir, souvent moisi et cause du "mal des ardents", maladie provoquée par l'ergot de seigle.

Le pain sert d'aliment mais aussi d'assiette pour les gens riches ; on le nomme dans ce cas "tranchoir" ou "tailloir". Imbibé de sauce, le tranchoir finit par être mangé lui-même ou est donné aux pauvres.

Dans les abbayes, certains laïcs présentés par des empereurs, rois ou seigneurs, ont droit au logement, au vêtement et à la nourriture d'un frère convers, le "pain d'abbaye". Lorsque les récoltes sont insuffisantes, les pauvres se nourrissent avec du "pain de disette", fade et gris à cause de la prédominance de méteil, ou farine de seigle, ou du "pain de famine" noir, fait de paille, d'argile, d'écorce d'arbre ou de farine de gland. Le "pain de fougère", un des pains de disette, est utilisé en France jusqu'au XIX^e siècle.

Dès la Renaissance, le développement des sciences profite à la technologie meunière et boulangère : les premiers travaux scientifiques applicables à la levure bénéficient de l'invention du microscope par le Hollandais Antonie van Leeuwenhoek (1677) ; la fermentation par la levure de bière se

développe ; le pain se diversifie et les pains grossiers (de pois, de fèves ou de glands) n'apparaissent plus qu'en période de disette. La France du XVI^e siècle connaît une pénurie en farine aggravée, car la deuxième mouture des sons est interdite, les médecins la jugeant impropre à la consommation. En Principauté de Liège naît l'habitude de donner au nécessiteux des méreaux, ou jetons alimentaires, donnant généralement droit à du pain.

Époque moderne antérieure

Au XVII^e siècle, le boulanger cesse peu à peu de tamiser lui-même sa farine, car les meuniers proposent une mouture "à blanc" résultant d'un fort tamisage des sons. Au XVIII^e siècle, l'interdiction de remouture des sons est officiellement levée et les boulangers commencent à utiliser le charbon à la place du bois pour chauffer les fours. Le prix des blés, et donc du pain, est très élevé et bien des gens ne peuvent en acheter. Les émeutes sont nombreuses (guerre des farines, après la libéralisation du commerce des grains par Turgot, à la fin du XVIII^e siècle) et aboutissent en France à la Révolution française après la marche des Parisiens les 5 et du 6 octobre 1789, emmenés par Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt chez le Boulanger, la Boulangère et le Petit Mitron, respectivement le roi, la reine et le dauphin. Ces expressions témoignent de l'importance du pain dans la consommation quotidienne de l'Ancien Régime.

Époque moderne

Le pain est un aliment stratégique durant les guerres : farine et pains entreposés dans une filature par l'armée allemande pour ses soldats du front de l'Est, en 1914. En 1793, la banalité (taxation) des moulins et des fours est abolie en France. Au XIX^e siècle, les pétrins mécaniques apparaissent et les



machines à moudre se perfectionnent. La farine blanche produite sera alors dépourvue du germe et de l'écorce (ou son). Cette farine blanche est appauvrie en fibres, vitamines et minéraux, mais se conserve mieux. En 1838 (ou 1839), August Zang, un officier autrichien, commence à produire avec succès à Paris les petits pains à la fine croûte dorée que fabriquent les Autrichiens avec un ensemencement à la levure de bière. Le règne de la viennoiserie commence. À Paris, la première boulangerie industrielle est créée en 1836. La même décennie voit également l'apparition de la baguette. La consommation de pain frais se démocratise, alors que le peuple avait l'habitude de manger jusque-là du pain rassis. En 1860, Louis Pasteur identifie la levure comme le micro-organisme responsable de la fermentation alcoolique, et montre qu'elle peut vivre aussi bien en présence qu'en l'absence d'oxygène. Elle se multiplie dans le premier cas et réalise une fermentation dans le second. Les levures de distillerie d'alcool de céréales remplacent les levures de bière. À partir de 1867, la fabri-

cation industrielle de la levure se développe. Lors de la Première Guerre mondiale, les "pains noirs" et "pains de guerre" (longue conservation) sont utilisés par les armées et sur le front. Ces pains se conservaient bien. En France, Charles Heudebert invente un pain longue conservation en 1903, dont la recette servira durant la guerre. Les civils sont rationnés et doivent acheter le pain ou la farine avec des tickets de rationnement. Au XX^e siècle, la mécanisation des opérations de panification s'accroît. Les fermentations sont de mieux en mieux maîtrisées, soutenues notamment par une recherche active qui touche une meilleure connaissance du métabolisme des levures, la sélection des souches et l'amélioration des techniques de leur fabrication. Cependant, la qualité du pain consommé quotidiennement a, en moyenne, beaucoup diminué au cours de l'époque moderne. La plupart des boulangeries ne proposent plus que du pain de qualité industrielle. Pour le philosophe Guy Debord, le "vrai pain" a disparu, et a été remplacé dans les boulangeries par une imitation de pain.

SUNDANCE FILM FESTIVAL

Que valent les films primés lors de cette édition 2017 ?

Retour sur trois des grands vainqueurs du festival cher à Robert Reford : "Les emballants *The Nile Hilton Incident*", "I don't feel at home in this world anymore" et "Dina", documentaire qui laisse une impression plus mitigée.

The Nile Hilton Incident de Tarik Saleh : au Caire, en 2011, peu avant les événements qui provoqueront la destitution de Hosni Moubarak, un crime est commis dans la chambre d'un palace du Caire : celui d'une chanteuse, maîtresse d'un homme politique de premier plan qu'une femme de ménage soudanaise a vu sortir de la chambre peu avant l'assassinat. *The Nile Hilton Incident* suit l'enquête menée par un policier local (excellent Fares Fares, à l'affiche actuellement de *La communauté de Vinterberg*) pour en retrouver le coupable. Une enquête riche en obstacles tant le sujet est sensible et le suspect puissant. Réalisateur suédois d'origine égyptienne, Tarik Saleh mène sa barque remarquablement, sans précipitation inutile. Il épouse le rythme de ce flic empêtré dans une situation où la frontière entre bien et mal a été abolie depuis des lustres. Et à travers cette enquête, le cinéaste dresse le portrait d'une Égypte pré-révolutionnaire, dominée par la corruption à tous les étages, l'intimidation, l'incapacité à accorder sa confiance à quiconque et l'impossibilité de dynamiser le plafond de verre de la vérité. Le récit volontiers poisseux joue de ce jeu de dupes permanent et raconte la quête de rédemption impossible de ce policier fatigué de ces corruptions dont il est à la fois victime et bénéficiaire. Jusqu'à une scène finale en plein soulèvement populaire autour de la place Tahrir qui laisse entendre que les salauds d'hier ne furent pas forcément les victimes du lendemain



et que le flou régnant n'a pu permettre de passer du gris au tout blanc. Les débuts derrière la caméra du comédien Maco Blair (*Blue ruin*), avait été l'un des moments les plus réjouissants de la compétition américaine. Bingo! Son jury lui a attribué le Grand Prix. Un trophée amplement mérité donc pour ce film mettant en scène une infirmière au bord de la crise de nerfs qui va basculer de l'autre côté de la rage en découvrant son appartement cambriolé. Et décider de partir avec son voisin encore plus jeté qu'elle pour retrouver un à un les objets qui lui ont été dérobés. Un parcours de la combattante qui va la confronter à de petits criminels de plus en plus nerveux et portés sur la gâchette et à des règlements de compte qui la dépassent, mais dont elle sera au coeur, à son corps défendant. Macon Blair maîtrise ici à merveille l'art délicat de l'équilibre entre action et humour. Il ne joue jamais au petit malin sûr de ses effets de rupture et de ses (bons) dialogues. Il se concentre sur le rythme de son film, montant crescendo jusqu'à une scène de fusillade bien secouée. Le tout servi par un duo d'interprètes réjouissants : Mélanie Lynskey (jamais aussi bien servie et enthousiasmante que depuis ses débuts dans *Créatures célestes*) et Elijah Wood qu'on sait fan du cinéma de genre. Ce Grand Prix de Sundance consacre aussi Netflix qui le produit et le diffusera sans passer

par la case salles aux USA dès le 24 février. *Dina* laisse une impression plus mitigée. Il faut dire que le sujet choisi par le duo Sickles-Santini n'est pas des plus évidents : l'histoire d'amour entre un couple dont l'homme, Scott, est atteint d'une forme d'autisme et la femme, Dina, du syndrome d'Asperger avec les comportements "hors norme" que cela peut engendrer. Sickles et Santini ont un mérite : ne jamais détourner le regard et aborder par exemple de front le thème tabou de la sexualité. Dina souffre ainsi de l'incapacité de Scott à avoir le moindre rapport avec elle et se sent coupable de ne pas parvenir à susciter du désir chez lui, alors que la vie ne l'a déjà pas épargnée. Dans un coup de folie, une poignée d'années plus tôt, l'un de ses ex-compagnons l'a poignardée, faisant d'elle une quasi miraculée. Ces moments rudes sont d'ailleurs les plus réussis de ce documentaire raconté à la manière d'une rom com, dont les scènes plus légères placent souvent, par maladresse, le spectateur dans une position désagréable de voyeur narquois. Filmer des gens atteints d'une maladie mentale ne signifie évidemment pas de forcément tout aborder par le prisme du sérieux et de la gravité. Mais les rires doivent naître avec les personnages et pas à leur dépend. Ce qui n'est pas toujours le

cas ici. Autre souci : ce parti pris de balancer vers la fin de ce récit - raconté pourtant dans la chronologie - le coup de fil à la police de l'ex-petit ami de Dina après l'avoir poignardée. Un flash-back déplacé façon chantage à l'émotion qui symbolise les faiblesses d'une œuvre ambitieuse mais pas entièrement convaincante.

LA PIÈCE EL-GHALTA A l'affiche du théâtre régional d'Oran

La pièce *El-Ghalta*, doublement primée au dernier Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP), est à l'affiche du théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula (TRO) avec six représentations programmées pour février, a-t-on appris lundi auprès de la direction du TRO. Produite par le TRO, cette œuvre du registre de la comédie dramatique sera jouée à nouveau devant le public oranais après avoir remporté deux récompenses au FNTP en janvier dernier, celles du meilleur rôle principal masculin (Mustapha Miratia) et de la meilleure musique (Mohamed Zami).

El-Ghalta avait gagné les faveurs du public dès la représentation générale donnée le 30 avril dernier sur les planches du TRO, suscitant un bel écho chez l'assistance vite conquise par la thématique abordée et par la qualité des prestations artistiques. La pièce a pour trame de fond le malaise d'un couple qui prend forme aussitôt que la femme exprime sa volonté de devenir active dans l'espoir de contribuer au budget familial.

Ce dernier personnage, enseignant au lycée, est campé par Mustapha Miratia, talent en herbe révélé ces dernières années dans *El-Harga* de Hamida Gharmoul (2014) et *Ettefah* (2015) du regretté Alloula (1939-1994), produites respectivement par l'association culturelle oranaise *El-Murdjadjo* et le TRO. *El-Ghalta* a en outre permis de faire découvrir un nouvel auteur, Fahsi Saïd, jeune dramaturge sélectionné par la commission de lecture du TRO pour avoir "brillamment développé une thématique sociale d'actualité", s'est félicité Azri Ghaoui, le directeur du TRO.

La mise en scène est signée Moulay Meliani qui entreprend sa deuxième réalisation théâtrale après avoir co-dirigé *Nouar Essebar* en 2014 avec Fadâla Hachemaoui.

FESTIVALS

Réduction jusqu'à 50 % des budgets en 2017

Les budgets alloués aux festivals culturels devront encore connaître une baisse, jusqu'à 50 %, en 2017 afin de "préserver les équilibres financiers", a annoncé lundi à Alger le ministre de la Culture. S'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan 2016 de son secteur, Azzedine Mihoubi a expliqué que cette réduction de "20 à 50 %" des budgets, s'inscrivait dans le cadre de la politique de "rationalisation" des dépenses et du "suivi" des subventions publiques allouées aux établissements culturels. Sans plus de détails sur les festivals touchés par les réductions annoncées, Mihoubi a assuré que cette nouvelle révision à la baisse "n'aura pas d'impact sur leur organisation (festivals)", réitérant l'engagement de l'État dans la promotion la culture. Qualifiant de postures "rentières" dans la gestion de "certains" festivals, le ministre considère qu'il est "nécessaire de revoir les méthodes d'octroi" des budgets, tout en invitant les organisateurs

à "chercher d'autres sources de financement" en dehors de l'aide publique. Selon lui, une nouvelle liste détaillée des festivals maintenus pour l'année 2017 devra être annoncée prochainement. Le nombre de festivals organisés en 2016 a été ramené à 83 sur un total de 176 après une révision opérée en mai dernier. Evoquant le cinéma, le ministre a fait état de la révision prochaine de la loi régissant ce secteur, à la place de l'actuel texte qu'il juge "rigide", pour encourager la production cinématographique. En réponse à une question sur les salles de cinéma, 80 au total à travers toute l'Algérie et dont certaines sont inexploitées, Mihoubi a dit que son département ne pouvait s'en attribuer la gestion qui relève, a-t-il rappelé, "des collectivités locales". Faisant le point sur l'année culturelle 2016, Mihoubi a souligné que son "département a financé quinze projets de films et 40 autres de pièces de théâtre, rappelant que l'année écoulée a été également marquée par une

réorganisation et la fusion des établissements culturels partageant des missions identiques". A la question de savoir si les pouvoirs publics comptent répondre favorablement à la demande des artistes de créer un "espace dédié à l'art et à la culture" aux lieux et places des actuels abattoirs d'Alger, le ministre a répondu que "la cession du site (abattoirs) relève des prérogatives de la wilaya d'Alger avec qui la question devra être discutée", selon ses propres termes. Un appel, lancé, via Internet en 2013 qui avait recueilli plus de 700 signatures d'artistes et citoyens, réclamait la transformation du site abritant les abattoirs d'Alger en espace culturel pour faire sortir les arts visuels de la "léthargie" dont ils souffrent dans la capitale, argumentaient les signataires. Le centre d'abattage de Ruisseau, situé au cœur d'Alger, qui s'étend sur une superficie totale de plus de 6.000 m² devrait transférer toutes ses activités à la périphérie de la capitale.

الأداة الثالثة: تشكل لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالتمتع العمومية من السادة الآتية أسماءهم:

رئيساً	مهندس دولة بمديرية المصالح الفلاحية	- ميثوري مراد
عضواً	مهندس رئيسي بمديرية التجهيزات العمومية	بارود محمد
عضواً	مفتش بمديرية مسح الأراضي	ملائ محمد

المادة الرابعة: تمنع لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالتمتع العمومية وثائق التحقيق وكذا سجل التحقيق وخطط الوضعية للمشروع ببلديات ثنية الحد، خميسي، العيون، لمدة خمسة عشر (15) يوماً متتالية ابتداء من 06 FEB 2017 إلى 20 FEB 2017 وحتى يتمكن المواطنين من الإطلاع عليها من الساعة: 09.00 إلى الساعة 11.00 صباحاً ومن الساعة 13.00 إلى 16.00 مساءً (ماعدا أيام العطل القانونية) وتدوين ملاحظاتهم وجوباً وسجلاً ويسمى لأعضاء لجنة التحقيق معاً أي شخص يمكن أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند استشارته.

المادة الخامسة: لا يحق لأعضاء لجنة التحقيق المسبق أن يبوخوا بأي سر يتعلق بالوثائق والمعلومات التي يوظفونها عليها أثناء أداء مهمتهم.

المادة السادسة: يشمل الهدف من العملية في مشروع تقوية الطريق الوطني رقم 14 على مسافة 23 كلم من ن ك 000-65 إلى ن ك 000-88

المادة السابعة: تشمل الأشغال المزمع إنجازها وموقعها وفقاً لمخطط الوضعية بما يلي:

مشروع تقوية الطريق الوطني رقم 14 على مسافة 23 كلم من ن ك 000-65 إلى ن ك 000-88

المادة الثامنة: عند انتهاء مدة التحقيق المذكورة في المادة الثانية (02) من هذا القرار، يعلق السجل ويفحص أعضاء لجنة التحقيق المسبق الملاحظات المدونة الملحة للسجل ويجرون تقريراً يستعرضون فيه استنتاجاتهم بشأن طابع المنفعة العمومية للمشروع بصريح العبارة يرسلونه إلى السيد الوالي خلال مدة 15 يوماً ابتداء من انتهاء المدة المحددة.

المادة التاسعة: تقدم نسخة من تقرير أعضاء لجنة التحقيق وجوباً إلى الأشخاص المعنيين بناءً على طلبهم.

المادة العاشرة: يجب أن يكون هذا القرار قبل خمسة عشر (15) يوماً من تاريخ فتح التحقيق:

- مشهراً بمرکز بلديات: ثنية الحد، العيون، خميسي
- منشوراً في يوميتين وطنيتين لمدة ثلاثة (03) أيام متتالية على حساب مديرية الأشغال العمومية للولاية ومن طرف هذه الأخيرة.

المادة الحادية عشر: تحدد مكافآت أعضاء لجنة التحقيق حسب الكيفيات ونسب مصاريف المهام المنوطة للوظفين وفقاً للتنظيم المعمول به، وتكون المكافآت على عاتق السلطة نازعة الملكية.

المادة الثانية عشر: يدكر السادة / الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير أملاك الدولة للولاية، مدير وكالة مسح الأراضي للولاية، مدير الحفظ العقاري للولاية، مدير الأشغال العمومية للولاية، مدير الأشغال العمومية للولاية، مدير المصالح الفلاحية للولاية، مدير التجهيزات العمومية للولاية، رئيس دائرة ثنية الحد، رئيس دائرة خميسي، رئيس المجلس الشعبي بلدية ثنية الحد، رئيس المجلس الشعبي بلدية خميسي، رئيس المجلس الشعبي بلدية العيون، كل في حدود اختصاصه بتسييد ما جاء في هذا القرار الذي سينشر ضمن مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تيسمسيلت

مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات
مكتب نزح الملكية والمنازعات

قرار رقم: 10 / 2017 يتضمن فتح التحقيق المسبق للتصريح بالتمتع العمومية لعملية نزح الملكية الخاصة بمشروع تقوية الطريق الوطني رقم 14 على مسافة 23 كلم من ن ك 000-65 إلى ن ك 000-88 المار عبر بلديات ثنية الحد، خميسي، والعيون.

إن والي ولاية تيسمسيلت:

- بمقتضى الأمر رقم: 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 والمعدل والمتمم والمتضمن القانون الذي بمقتضى القانون رقم: 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 للمتحقق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم: 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 للمتحقق بالسجوسه العتاري المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 للمتحقق بالتهنسة المرانسة و التعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 للمتنص قانون الأعداك السوطنسة المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 الذي يحدد القواعد المتعلقة بترغ الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى القانون رقم: 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 للمتحقق بالبلنسة.
- بمقتضى القانون رقم: 07/12 المؤرخ في 2012/02/21 والمتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2016/10/05 للمتنص تعين السيد بن مسعود عبد القدر والي لولاية تيسمسيلت.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 186/93 المؤرخ في 1993/07/27 الذي يحدد كيفيات تطبيق القانون رقم: 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 الذي يحدد القواعد المتعلقة بترغ الملكية من أجل المنفعة العمومية للمتم بالمرسوم التنفيذي رقم: 248/05 المؤرخ في 10 يوليو 2005.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يفضبط أجهزة الإدارة العامة في الولاية و هيكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 265/95 المؤرخ في 1995/09/06 الذي يحدد صلاحيات مساح التفتيشين والشؤون العامة والإدارة العامة وقواعد تنبيلها وعملها.
- بمقتضى المرسوم الوزاري المشترك رقم: 57/2016 المؤرخ في 1993/01/26 للمتحقق بترغ الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى المرسوم الوزاري المشترك رقم: 007/2016 المؤرخ في 1994/05/11 للمتحقق بنزح الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بناءً على القائمة الإجمعية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية في إطار عمليات نزح الملكية من أجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2017.
- بناءً على مرسلة مديرية الأشغال العمومية للولاية رقم: 2693/16 بتاريخ 2016/10/24 الواردة إلى مساحنا بتاريخ 2016/11/02 المتضمنة مقررات تسجيل للشارع.
- بناءً على مرسلة مديرية الأشغال العمومية للولاية رقم: 009/17 بتاريخ 2017/01/03 المتعلقة بتحديد مواقع الشارع حسب كل بلدية.

بالتقار من السيد/ مدير التنظيم والشؤون العامة

يتبرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للتصريح بالتمتع العمومية لعملية نزح الملكية الخاصة بمشروع تقوية الطريق الوطني رقم 14 على مسافة 23 كلم من ن ك 000-65 إلى ن ك 000-88 المار عبر بلديات ثنية الحد، خميسي والعيون.

المادة الثانية: يفتح التحقيق المسبق للتصريح بالتمتع العمومية لعملية نزح الملكية الخاصة بمشروع تقوية الطريق الوطني رقم 14 على مسافة 23 كلم من ن ك 000-65 إلى ن ك 000-88 بتاريخ وبتنهي تاريخ

Midi Libre n° 2999 - Mercredi 1^{er} février 2017 - Anep - 502 730

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE BATNAI
VICE RECTORAT DU DEVELOPEMENT
DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
NIF: 098905015000245

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°09/VRDPO/UBI/2016

L'Université Batnai lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09/VRDPO/UBI/2016 relative à: ACQUISITION D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRES AU PROFIT DE L'UNIVERSITE BATNAI, POUR: 1- LA FACULTE DES SCIENCES DE LA MATIERE 2- LA FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 3- L'INSTITUT D'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME, pour les lots suivant:

PARTIE MOBILIER PEDAGOGIQUE LOT N° 01: TABLES, CHAISES ET BUREAUX PUPITRES LOT N° 02: TABLEAUX ET ESTRADES	PARTIE BUREAUTIQUE LOT N° 01: BUREAUTIQUE
PARTIE BIBLIOTHEQUE LOT N° 01: TABLES DE LECTURE ET CHAISES LOT N° 02: RAYONNAGES ET PRESENTOIRES	PARTIE DIVERS LOT N° 01: DIVERS

Toute personne physique ou morale: fabricant, partenaire, représentant ou grossiste et disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la législation algérienne intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de suivi des marchés situé au: 2^{ème} étage du rectorat pour une somme de deux mille dinars (2.000) DA, non remboursables, payables en espèces auprès de la sous-direction des finances (REGISSEUR) placée auprès du rectorat Université Batnai 05 000.

- Le cumul des bilans financiers des trois dernières années du soumissionnaire ne soit pas inférieur au montant: 4 000 000,00 DA, (les bilans financiers doivent être visés par les services des impôts et l'expert-comptable).
- Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent être adressées sous triple pli fermés et confectionnés ainsi:

UNE PREMIERE ENVELOPPE «E1» contiendra le dossier de candidature et les pièces indiquées dans le cahier des charges à savoir:

- 1- Une déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée.
- 2- La déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée.
- 3- Une copie du registre de commerce légalisé par le CNRC.
- 4- Une copie du statut (pour les sociétés commerciales).
- 5- Une copie de l'attestation de mise à jour CASANOS.
- 6- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS.
- 7- L'extract du casier judiciaire (original) en cours de validité.
- 8- Une copie de l'extract de rôle apuré ou échecané avec la mention non inscrit au registre national des fraudeurs.
- 9- Une copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
- 10- Une copie du numéro d'identification statistique (NIS).
- 11- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales.
- 12- Une copie des références bancaires (RIB).
- 13- Les bilans des trois dernières années, qui doivent être visés par les services des impôts et l'expert-comptable.
- 14- Une copie de délégation de signature.
- 15- Une copie de preuve de la qualification (fabricant, partenaire, représentant).
- 16- Catalogues des équipements (LOT N°: 01 DIVERS).
- 17- La quittance de paiement du cahier des charges.

CETTE ENVELOPPE E1 doit être fermée, cachetée et porter la référence et l'intitulé de l'opération, le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention «Dossier de candidature».

UNE DEUXIEME ENVELOPPE «E2» contiendra l'offre technique et les pièces indiquées dans le cahier des charges à savoir:

- 1- Le présent cahier des charges rempli, daté, signé, cacheté et paraphé par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 2- La déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée (selon modèle ci-joint).
- 3- Le planning d'exécution rempli, daté, signé et cacheté.

CETTE ENVELOPPE E2 doit être fermée, cachetée et porter la référence et l'intitulé de l'opération, le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention «Offre technique».

UNE TROISIEME ENVELOPPE «E3» contiendra l'offre financière et les pièces indiquées dans le cahier des charges à savoir:

- 1- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) remplie, datée, signée et cachetée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, signé et cacheté.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment rempli, daté, signé et cacheté.

CETTE ENVELOPPE E3 doit être fermée, cachetée et porter la référence et l'intitulé de l'opération, le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention «Offre financière».

Une Quatrième Enveloppe «E» contiendra les trois enveloppes «E1», «E2» et «E3» et devra être anonyme, fermée et portera la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°09/VRDPO/UBI/2016 ACQUISITION D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES AU PROFIT DE L'UNIVERSITÉ BATNAI, POUR :

- 1- LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LA MATIERE
- 2- LA FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
- 3- L'INSTITUT D'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

Déposé à :
MONSIEUR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ BATNAI
RECTORAT, SECRETARIAT GENERAL, 3^{EM} ETAGE
ROUTE DE BISKRA BATNA 05 000

Un délai de quinze (15) jours est accordé aux soumissionnaires pour répondre au cahier des charges et ce, à compter de la date de la première parution de l'avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour à compter de la 1^{ère} parution avant 10h30.

L'ouverture des offres se déroulera en une seule phase en séance publique auxquelles seront conviés à assister les soumissionnaires concernés, le 15^{ème} jour à compter de la 1^{ère} parution à 10h30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

* Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée de 005 jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

CAN 2017, EGYPT-EGYPTE-BURKINA FASO CE SOIR EN DEMI-FINALES

Les Pharaons pour une place au soleil

La sélection égyptienne de football affrontera ce soir, 20h, à Libreville son homologue burkinabé dans un duel palpitant des demi-finales de la 31^e édition de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroule actuellement au Gabon.

PAR MOURAD SALHI

Vainqueur du Maroc sur le fil lors du dernier match des quarts de finale, l'Égypte ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Les coéquipiers de Kahraba, auteur du but victorieux face aux Lions d'Atlas à la 87^e minute, sont déterminés à défendre crânement leurs chances jusqu'au bout. Après avoir raté les trois dernières éditions de cette compétition continentale d'envergure, l'Égypte veut réussir son come-back en décrochant une place en finale. Un objectif qui reste possible pour une équipe qui a remporté sept fois le trophée continental. Aujourd'hui, les Pharaons vont se présenter au stade Libreville dans la peau du favori. Cela fait sept ans que l'Égypte attend cette occasion de retrouver le grand rendez-vous africain. La sélection égyptienne qui compte dans sa cage le vétéran Essam El-Hadary, le joueur le plus âgé du tournoi avec ses 44 ans, est bien placée pour valider son ticket qualifi-



catif pour la grande finale. Sous les ordres d'Hector Cuper, technicien argentin qui fut, notamment, finaliste de la Ligue des champions avec Valence, l'Égypte pourrait retrouver ses lettres d'or. *"Dans un match de football tout reste jouable. Donc, la concentration doit être de mise jusqu'au coup de sifflet final annonçant la fin de la partie. Lors du prochain match face au Burkina-Faso, notre tâche ne sera pas aussi facile que l'imaginent certaines personnes. On est à 90 minutes d'une finale et tout le monde rêve d'atteindre le sommet. Pour ce qui nous concerne, nous n'allons rien lâcher et la*

qualification sera notre unique mot d'ordre quel que soit le prix à payer", a indiqué le technicien argentin de l'Égypte.

En face, le Burkina-Faso constitue l'invité surprise de ce tour. En effet, les Burkinabés ont joué et perdu une seule finale dans leur histoire. Leur palmarès est vierge, mais les Burkinabés jouent ce tournoi au Gabon sans aucun complexe. Les spécialistes en la matière sont unanimes à dire que le Burkina-Faso pratique un football plus séduisant que celui des Camerounais, des Égyptiens ou des Ghanéens. Après leur échec en demi-finale de la Can 1998 et en finale de la

Can 2013, les Étalons se verraient évidemment bien rentrer dans l'histoire de la compétition, le 5 février prochain, à l'occasion de la grande finale. Ils devront pour cela commencer par battre, ce soir à Libreville, une sélection égyptienne qui n'a toujours pas encaissé de but durant cette édition en terre gabonaise. Entre l'expérience des Pharaons et la grande ambition des Étalons, les débats s'annoncent ce soir très disputés. Les 22 acteurs sur le terrain vont se lancer dans une vraie bataille pour le même objectif, à savoir de se qualifier pour la finale de dimanche prochain.

M. S.

TRANSFERTS

Bennacer prêté au Tours FC

Ismael Bennacer a été prêté pour six mois au Tours FC par Arsenal. Le capitaine des moins de 23 ans des Gunners quitte momentanément le club londonien et ira chercher du temps de jeu en Ligue 2 française, championnat au sein duquel il évoluait avant de rejoindre Arsenal (à Arles-

Avignon). Le milieu de terrain de 19 ans a essentiellement évolué avec les jeunes d'Arsenal, passant par les moins de 18 ans, les moins de 21 ans avant d'intégrer les moins de 23 ans où il portait le brassard de capitaine. Il a eu l'occasion de faire ses débuts avec l'équipe première dirigée par

Arsène Wenger en octobre 2015, à l'occasion d'un match de Coupe de la Ligue anglaise face à Sheffield. Milieu axial, le jeune international algérien est aussi capable de jouer sur l'aile gauche.

FAOUZI GHOULAM

Priorité du Real Madrid l'été prochain

Le défenseur international algérien de Naples (Serie A italienne de football) Faouzi Ghoulam constitue une priorité pour le Real Madrid (Liga espagnole) lors du mercato d'été, rapporte lundi le quotidien sportif italien La Gazzetta dello Sport. A la recherche d'une doublure pour le Brésilien Marcelo, le club détenteur de la Ligue des champions aurait jeté son dévolu sur le latéral gauche algérien, qui n'a toujours pas prolongé son contrat avec Naples. Selon la même source, le

coach du Real Madrid Zinedine Zidane se serait réuni avec ses dirigeants pour évoquer le prochain mercato estival. Et le camp madrilène serait tombé d'accord pour recruter Faouzi Ghoulam. Titulaire indiscutable au Napoli depuis maintenant trois années, l'ancien Ghoulam (26 ans) s'est imposé comme le meilleur de Serie A à ce poste spécifique. Il possède l'expérience européenne tant recherchée par le Real Madrid et sa jeunesse mêlée à son important

vécu plaident en sa faveur. Mieux. Sous contrat jusqu'en 2018, le défenseur des Verts n'a toujours pas trouvé d'accord avec les dirigeants napolitains pour prolonger son bail. Toutefois, le club merengue devra faire face à la concurrence pour Ghoulam puisqu'il est convoité par plusieurs formations à l'image du Bayern Munich, la Juventus, le Paris SG, Manchester City, Chelsea ou encore Arsenal.

APS

OPEN DE PARIS DE KARATÉ

Médaille de bronze pour Lamia Matoub

La karatéka algérienne, Lamia Matoub (-68 kg), a remporté la médaille de bronze à l'Open de Paris, organisé du 27 au 29 janvier à la salle Pierre de Coubertin de Paris (France), a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de karaté (Fak). L'Algérienne, auteur d'un excellent parcours dans la compétition, a remporté le bronze grâce à sa victoire contre l'Anglaise Kate Karwacinski (3-0).

Les autres Algériens engagés dans la compétition ont été éliminés dès les premiers tours, à l'exception de Hacène Guiri qui a atteint le 4^e tour et avait tous les moyens de prétendre au bronze, selon l'entourage de la sélection algérienne de karaté.

L'Algérie a pris part à la 21^e édition de l'Open de Paris avec 12 karatékas, dont six dames. Il s'agit de Bouamria Abdelkrim, Cherk Juba, Lardjen Yanis, Hireche Bilel, Guiri Hacène, Boudis Mohamed, Benazzoug Yasmine, Mokdas Randa, Mjidi Chaïma, Matoub Lamia, Djedou Assia et Atif Imane.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.

- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients.

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs; structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnelles...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force

commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION

GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonne les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
 Tel : 021 680 296/021 687 086
 Fax : 021 298 595



Perdu

Cachet humide comportant les mentions suivantes : Kerri Abdelmoumen, Transport marchandise toutes destinations, Cité 1652 logements Ouled Yaich, N°09 /00-4064317A11. Décline toutes responsabilités en cas d'utilisation frauduleuse



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

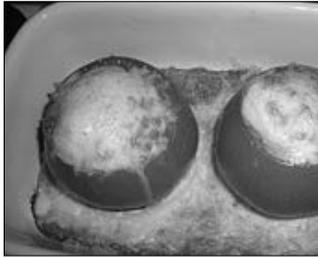
ولاية الجزائر
 الدائرة الإدارية بوزريعة
 بلدية بنسي مسوس
 الرقم: 2017/06/Al.Ann

إعلان
 بني مسوس:..... 2017

يعلم رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بنسي مسوس عن فتح تحقيق حول الملامة أو عدم الملامة لمدة (15) يوما لمحل من نوع "مطلة و دهن السيارات" بال عنوان الكائن ب : حسي بوقزولة رقم 89 - بني مسوس لمخانة السيد(ة) : بن أحمد مهدي. كل اعتراض أو ملاحظات تقدم في هذا الشأن تكون كتابيا لدى مكتب الشؤون الاقتصادية خلال 15 يوما ابتداء من نشر هذا الإعلان في الجريدة الوطنية.

رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بنسي مسوس
 محمد بنسي مسوس
 بلدية بنسي مسوس

Tomates farcies aux œufs



Ingrédients :

6 tomates de même grosseur
1 petite boîte de thon
Un peu de persil et de la coriandre
Sel poivre
2 œufs durs
1 c. à soupe de mayonnaise
1 c. à café de vinaigre
Des feuilles de menthe pour la déco

Préparation :

Laver et retirer le chapeau de chaque tomate, les vider de leurs pépins, les arroser de sel, de vinaigre et d'huile et les mettre au réfrigérateur pendant 2 heures. Prendre les œufs durs, les râper et les mélanger avec du persil et la coriandre hachée, la mayonnaise et le thon. Remplir les tomates avec cette farce. Mettre au dessus de chaque tomate une feuille de menthe, puis couvrir avec le chapeau retiré. Servir comme entrée.

Muffins au chocolat



Ingrédients :

180 g de beurre fondu
180 g de sucre
3 œufs
180 g de farine
1 sachet de levure
4 c. à soupe de cacao
1 blanc d'œuf
180 g de sucre glace
1 c. à café de jus de citron
2 gouttes de colorant marron caramel

Préparation :

Mettre tous les ingrédients dans le robot batteur et mélanger jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène. Garnir de cette pâte les moules à muffins à mis bord. Enfourner dans un four préchauffé à 180° pendant environ 15 à 20 mn. Les sortir et laisser refroidir.

Préparer le glaçage : mettre le blanc d'œufs, le sucre glace et le colorant dans un saladier et battre jusqu'à obtenir une pâte lisse, et souple. Une fois les muffins refroidis, mettre un peu de glaçage sur chacun d'entre eux et des copeaux de chocolat.

BEAUTÉ ET SOINS CAPILLAIRES

Peut-on accélérer la pousse des cheveux ?

Nous avons pratiquement toutes vécu cette situation. Demander un rafraîchissement des pointes et sans s'en rendre compte... se retrouver avec une coupe courte

Il ne reste plus qu'à tenter de faire activer la repousse de vos cheveux pour vous réconcilier avec votre glace. Pour cela il faut :

Leur offrir une cure de santé

Pour bien pousser, les cheveux doivent être en bonne santé. Entre la pollution, le chauffage, la pluie et les produits de coiffage, ils subissent de nombreuses agressions qui vont ralentir la pousse. Aussi, il va falloir leur donner une cure de santé. On commence par appliquer un shampoing nourrissant et réparateur avec un après-shampoing et un masque hydratant au moins

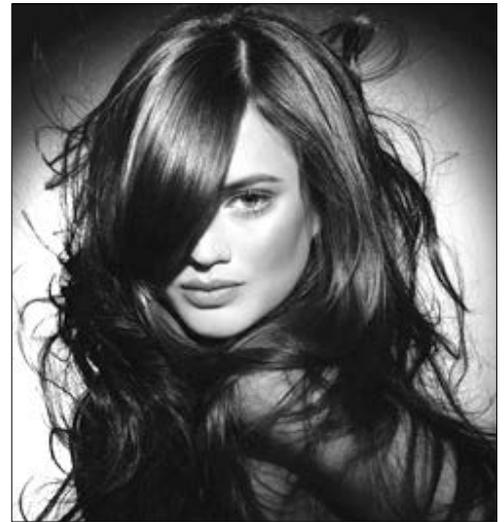
Les nourrir de l'intérieur

Il faut également nourrir vos cheveux de l'intérieur en leur apportant ce dont ils ont besoin. Faites une cure de compléments alimentaires comprenant du calcium, du fer, du magnésium et des sels minéraux.

Pour plus d'efficacité, vous pouvez également prendre de la levure de bière, excellente pour la peau, les ongles et les cheveux.

Masser le cuir chevelu

Cela va stimuler la circulation sanguine et donc la pousse des cheveux. Massez votre crâne délicatement de façon circu-



laire en partant du cou et en remontant sur le haut du crâne.

Utiliser du romarin

Enfin, sachez que l'une des

propriétés du romarin est de stimuler la pousse des cheveux.

Ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle à votre shampoing et le tour est joué !

CORVÉES MÉNAGÈRES

Comment nettoyer les murs



On n'y pense pas, mais nos murs s'encrassent jour après jour au contact de nos doigts, de la fumée et des vapeurs de cuisine. Alors une fois de temps en temps, on peut leur donner une seconde jeunesse avec quelques gestes faciles.

Avant tout

Quel que soit le revêtement de nos murs, tout nettoyage commence par un bon dépoussiérage.

Les murs peints

Nous devons d'abord déterminer la nature de notre peinture (eau, glycéro...) au risque de ne pas choisir la bonne technique de nettoyage et... d'abîmer nos murs.

Peinture glycérophtalique ou vinyle : un peu d'eau et de lessive suffisent à lui redonner son éclat. Attention à ne pas forcer les doses, la peinture risque de s'écailler.

Peinture à la caséine : imperméable, cette peinture tendance et écologique (la caséine est une protéine de lait) se lave à

l'eau et au savon.

Peinture à l'eau : le nettoyage se fait à sec (il existe des lingettes spéciales) et le détachage à la gomme douce.

Peinture acrylique : sur cette peinture très présente dans nos maisons, l'eau savonneuse est des plus efficaces. Passer toujours l'éponge du bas vers le haut afin de limiter les traces de « dégoulinades » sur le mur.

Papier peint

S'ils sont lessivables :

un simple coup d'éponge avec un peu de produit nettoyant suffit pour rendre à nos papiers peints leur brillance.

S'ils sont non lessivables :

Plusieurs techniques existent. Une gomme (ou de la mie de pain) permettra de faire disparaître les traces de doigts.

Pour les traces de graisse :

On saupoudre de talc la zone ciblée, on laisse reposer pendant quelques heures, le temps que le produit agisse, puis on frotte délicatement jusqu'à la disparition définitive de la tache. Surtout, ne jamais utiliser de chiffon mouillé.

A S T U C E S

Redonner de la souplesse au cuir d'un fauteuil



Pour redonner de la souplesse à un divan en véritable cuir, frottez-le avec de la vaseline. Laissez agir et le lendemain, le cuir sera souple et brillant.

Nettoyer une friteuse...



Remplissez la d'eau et placez dedans une tablette de savon pour lave-vaisselle allumez la friteuse à 180°. Laissez bouillir 10 min, rincez.

...la semelle d'un fer à repasser



Pour nettoyer la semelle d'un fer à repasser, mettez de la mousse à raser sur une vieille serviette de bain et repassez la fortement.

...le clavier d'ordinateur



Imbibez d'alcool à friction un coton et nettoyez la souris, le clavier, la tour et l'écran (sauf la vitre). Pour le clavier utilisez une vieille serviette de bain et nettoyez le téléphone.

Mots Fléchés N°3172

épicerie avec vivacité	entrée soudaine usure cli- matique	bouche d'aigle cri de vigie	satisfait pour tou- tes les religions	ravera imma- culée	survolée par la balle	offensée refuge de naufrage
vraiment démolie					oui mais du Nord sortie d' émetteur	
passion			pelotées			
fantôme				avant- garde pièceette à Tokyo		opéra- tionnelle
base de mesure			affluent du Rhône meneur de grison		saint de Bigorre	
person- nel bombar- dons		bel enqa- gement trou d' aération		caverne chiens d'arrêt	raser	
				armateur biblique conviens		métho- des de vendeur
existence	de petite taille décapité	contesta		devina		
		alliance			pli qui vaut dix char- pente	
zigouiller généra- trice de force				empereur slave autre do		coûtons
			transpire poème de trou- badour		révisé quaranté vivante	
produit d'ou- vrières	tourbillon qui copie les sons					du matin
		pires- seux croquis		équilibré nombre important		
donne ses ordres	benêt voiture à cheval			c'est l'astate		rappor- teur de raqots
ne disons pas drupe du cacahuier			provo- quent pleines d'audace			
				erbium chimique met en terre		posses- sif tantale réduit
				objet du tirage	coordi- nation anti- moine	en cet endroit
appen- dice familier	incrus- tations note de clé	lotus sacré			élément gazeux il donne la fièvre	démon- stratif
fourberie					chefs d'état	

SUDOKU	N°3172	SOLUTION SUDOKU N°3171	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3171																																																																																																																																																								
<table border="1"> <tr><td>9</td><td>2</td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>6</td></tr> <tr><td></td><td>5</td><td></td><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td></td><td>1</td><td>9</td><td></td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td>9</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td><td>2</td><td></td><td>1</td></tr> </table>	9	2	8					6		5		4				3			1		7				8	9							2	3		1	9		4	5							9	7				6		9			1			7			3		5				3	2		1	<table border="1"> <tr><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>2</td><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>9</td><td>7</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>6</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>6</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>2</td><td>6</td><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td></tr> </table>	3	2	4	8	6	9	1	5	7	6	8	5	7	3	1	2	9	4	1	9	7	2	4	5	8	3	6	9	1	6	3	5	2	7	4	8	8	7	3	9	1	4	5	6	2	4	5	2	6	8	7	9	1	3	7	6	9	5	2	3	4	8	1	5	4	8	1	7	6	3	2	9	2	3	1	4	9	8	6	7	5	<ul style="list-style-type: none"> • C • M • V • A • V • R • E BADIGEONNERONT • FOLATRE • RASEE FAMILIERE • VERT • RACER • INVITEE ADIEU • RECENTE • • EN • SAISON • E • G PRETEND • CUISSE • A • ASSECHER • OO TSAR • ERIE • RAID • BISSAS • RISEE FRIRE • SEVIT • SS • AMANT • LEVES • I OTE • TAPERA • ERE • ARMERA • ILOTES ETA I • DIGNES • D • • I • STERES • MURA ENTERRER • LOVEE • ERRE • SOLES • SR PEU • MO • NAGEUSE • SCHAKOS • ESSSES
9	2	8					6																																																																																																																																																				
	5		4				3																																																																																																																																																				
		1		7																																																																																																																																																							
8	9																																																																																																																																																										
2	3		1	9		4	5																																																																																																																																																				
						9	7																																																																																																																																																				
			6		9																																																																																																																																																						
1			7			3																																																																																																																																																					
5				3	2		1																																																																																																																																																				
3	2	4	8	6	9	1	5	7																																																																																																																																																			
6	8	5	7	3	1	2	9	4																																																																																																																																																			
1	9	7	2	4	5	8	3	6																																																																																																																																																			
9	1	6	3	5	2	7	4	8																																																																																																																																																			
8	7	3	9	1	4	5	6	2																																																																																																																																																			
4	5	2	6	8	7	9	1	3																																																																																																																																																			
7	6	9	5	2	3	4	8	1																																																																																																																																																			
5	4	8	1	7	6	3	2	9																																																																																																																																																			
2	3	1	4	9	8	6	7	5																																																																																																																																																			

Il crée les premières lunettes intelligentes

Souffrant de presbytie, Carlos Mastrangelo, un quadragénaire américain a créé des lunettes avec autofocus.

Cette paire intelligente fonctionne grâce à des lentilles liquides qui changent de distance focale. Vingt millions de personnes en France sont affectées par la presbytie, cette baisse de la vision inélectable avec l'âge. A ce rythme, on enregistre 700.000 nouveaux presbytes tous les ans dans l'Hexagone.

Un trouble de la vision handicapant dans la vie quotidienne car il rend difficile la "focalisation" de la vision pour lire, ou effectuer un travail de près. Pour ces gens-là, ne reste plus qu'une paire de lunettes à enlever et remettre constamment selon qu'ils regardent de loin ou de près. Bien souvent, l'affaire se règle avec une paire pour lire et une autre pour conduire par exemple.

Des lentilles liquides

Présentées à l'occasion du dernier Consumer electronics show (CES), qui s'est tenu à Las Vegas du 5 au 8 janvier 2017, ces lunettes sont capables de focaliser en temps réel sur l'objet qui est regardé. Elles utilisent pour cela des lentilles à base de glycérine, un liquide transparent enfermé



dans des membranes flexibles. Un capteur infrarouge situé sur le pont - la branche centrale - permet par ailleurs de calculer la distance entre les verres et les objets. Suivant l'éloignement, le capteur agit sur des déclencheurs capables de donner une nouvelle courbe aux lentilles qui détermine sa distance focale. Les lunettes agissent donc comme le cristallin de l'œil qui habituellement se durcit au fil des années et cause la presbytie. Selon Nazmul Hasan asso-

cié du projet, le prototype actuel peut changer le focus d'un objet à un autre en moins de 14 millisecondes. Et la batterie rechargeable mise au point tient pour le moment 24 heures. "Nos lunettes autofocus intelligentes peuvent compenser la perte de focalisation de l'œil de sorte que la plupart des personnes vieillissantes affligées d'une baisse de la vue utilisant ces montures peuvent voir des images nettes tout le temps", a expliqué Carlos Mastrangelo au site américain

The Verge. Ce dernier rappelle cependant que l'utilisateur doit d'abord les connecter à un smartphone via Bluetooth. A l'heure actuelle, le premier modèle est assez massif, mais ces ingénieurs américains confient qu'ils travaillent d'ores et déjà sur un nouveau modèle plus léger qui intégrera un dispositif de tracking de l'œil, une caméra pour la profondeur et une batterie plus puissante pour alimenter ces nouveaux éléments.

Pourquoi laisse-t-on des empreintes digitales sur tout ce qu'on touche



À l'heure de l'analyse ADN et de toutes les techniques d'identification d'individus utilisant les nouvelles technologies, le relevé d'empreinte digitale reste parmi les techniques les plus utilisées et développées. Chaque empreinte est unique, Même la vieil-

lesse ne change pas la courbure des empreintes. Et un vrai jumeau ne pourra pas prendre la place de son frère en prison. De même qu'il n'existe pas de technique efficace pour usurper les empreintes de quelqu'un d'autre.

Des empreintes uniques mais classables

Rappelons que les empreintes digitales reposent sur les motifs situés à l'extrémité des doigts. C'est d'ailleurs l'intérêt même de l'identification des traces digitales. Ce sont ces motifs qui montrent des caractéristiques uniques d'un individu à l'autre. Selon les estimations, 60 % de la population présentent des motifs en forme de boucles. Ces formes démarrent sur un côté du doigt, se courbent au centre puis ressortent par le même côté, comme une boucle quoi. 30 % des humains ont un motif dit "verticille", qui correspond à une spirale. 5 % autres présentent des arcs, qui ressemblent un peu à une montagne. Si l'on calcule bien, il reste encore 5 % de la

population qui ont eux des motifs différents de ceux cités ci-dessus ou alors une forme composite mêlant plusieurs dessins. Outre ces motifs, les empreintes diffèrent également dans les deltas formés par les lignes. Autant de détails qui permettent de décrire une empreinte et d'identifier son propriétaire. Le derme contient la base de ce qu'on appelle les glandes sudoripares eccrines, des organes qui sécrètent la sueur. Les glandes remontent grâce à un canal excréteur jusqu'à la surface de la peau et se termine par un pore. Les mains comptent énormément de ces glandes et la sueur qu'elles produisent se rassemble sur les crêtes de vos empreintes. Lorsque nous touchons quelque chose, nous posons donc une petite quantité de sueur sur l'objet en question.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHAR D'ASSAUT

Inventeur : Leonard De Vinci Date : 1500 Lieu : Italie

Le 1^{er} char d'assaut était en bois renforcé par des plaques métalliques. Il était monté sur des roues et avait la forme d'un cône. Il se déplaçait à l'aide d'un système d'engrenages relié aux roues et actionné à l'aide de manivelles. Puis, ce système fut remplacé par 8 hommes placés à l'intérieur du char qui manœuvraient et chargeaient les canons. Il fallait en effet 8 soldats pour le déplacer.



**ENQUÊTES CRIMINELLES
LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS**


20h55



Dans la soirée du 4 décembre 2013, Carmelo Castronovo disparaît. Deborah Houpin, sa jeune compagne enceinte, est très inquiète. Quelques jours plus tard, le corps sans vie du garçon est découvert au bord d'une route entre Biding et Vahl-Ebersing, en Moselle. Son crâne est défoncé. Le 9 janvier 2010, Catherine Ségalat, 66 ans, est retrouvée morte au pied d'un escalier de son moulin de Vaux-sur-Morges, en Suisse, par le fils de son compagnon, Laurent. Tout laisse à penser qu'il s'agit d'une banale chute. Mais il s'avère que le cadavre a été déplacé...

**IMMOBILIER
LES NOUVEAUX CHASSEURS
D'APPART**


20h55



C'est parti, les affaires reprennent ! Que ce soit dans le neuf ou dans l'ancien, dans les grandes villes ou en banlieue, les Français cherchent de nouveau par tous les moyens à acheter l'appartement ou la maison de leur rêve. Il faut dire qu'avec des taux extrêmement bas, la capacité d'emprunt a été boostée fortement ces deux dernières années. Résultat, le nombre de transactions ne cesse d'augmenter avec une croissance de 11 % en 2016. Et 2017 s'annonce plus spectaculaire encore. La fièvre immobilière n'est pas prête de fléchir.

BOX 27


20h55



Vincent Cassagne, qui n'a plus d'emploi, élève seul Tom, son fils de 10 ans. Ils vivent sans eau ni électricité dans le box n° 27 d'un parking souterrain. Un amour indéfectible les lie. Mais un jour, les services sociaux découvrent que Vincent leur a menti sur leurs conditions de vie. Ce père dévoué risque alors de perdre la garde de son enfant. Vincent décide de se battre...

**24^{ES} VICTOIRES DE LA MUSIQUE
CLASSIQUE 2017**


20h55



Des virtuoses et jeunes révélations se produisent sur la scène de l'auditorium de la Maison de la radio, à Paris, avec l'Orchestre philharmonique de Radio France. Ils présentent un florilège d'œuvres célèbres et moins connues. De grands noms de la scène lyrique sont également présents. Parmi eux, la soprano bulgare Sonya Yoncheva, la contralto canadienne Marie-Nicole Lemieux, mais aussi le contre-ténor Philippe Jaroussky, le ténor Julien Behr, le jeune prodige Daniel Lozaković, violoniste, l'organiste Thomas Ospital, le guitariste Thibault Cauvin...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

HANNAH ARENDT


20h55



Au début des années 60, à New York, la philosophe juive allemande Hannah Arendt apprend qu'Adolf Eichmann, qui vient d'être capturé, va être jugé en Israël. Contre l'avis de ses proches, et notamment de son mari Heinrich, elle décide d'aller couvrir le procès pour le New Yorker. En observant l'accusé, la philosophe découvre un personnage qu'elle trouve quelconque.

LES INVITÉS DE MON PÈRE


20h55



Octogénaire, Lucien Paumelle, un médecin à la retraite, est très engagé dans l'humanitaire. Il révèle à Babette et Arnaud, ses enfants, qu'il va accueillir chez lui des sans-papiers pendant quelques temps. Il s'agit de Tatiana et de sa fille, Sorina, des Moldaves. Lors d'un déjeuner agité, la vérité éclate : Lucien a en fait accepté un mariage blanc pour permettre à ces dernières d'obtenir des papiers.

TOP CHEF


20h55



Chacun à la tête d'une brigade de quatre candidats, Philippe Etchebest, Hélène Darroze et Michel Sarran les séparent en deux groupes qui se lancent dans deux épreuves différentes, chacune qualifiant deux talents pour la semaine prochaine. Dans la première, à Saint-Tropez, les participants doivent sublimer la sardine, le loup de mer ou le calamar pour séduire le loup de mer ou le calamar pour séduire le jeune chef trois étoiles Arnaud Donckele. Dans la seconde, ils réalisent un plat en trompe-l'œil, jugé par le chef pâtissier Yann Brys.

**NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
A DOUBLE TITRE**


20h55



Ancien champion de boxe, Teddy Hawkins est arrêté pour tentative de viol sur mineure après avoir été piégé par la police. Pour éviter un procès qui lui ferait une mauvaise publicité, il propose de livrer les membres d'un forum de pédophiles à Barba. L'affaire prend une tournure inattendue lorsqu'Amanda et Carisi découvrent que Hank Abraham, sous-préfet de New York, fait partie de ce groupe ; ce que les enquêteurs trouvent chez ce fonctionnaire marié et père de deux enfants est édifiant.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.79 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarh : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulane Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

LE PRINCE HARRY

CHEZ LES BERBÈRES !

Le Prince Harry a choisi Marrakech pour y passer un week-end entre amis. Comme tout touriste qui se respecte, le Prince Henry de Galles s'est offert une

balade dans la médina et un déjeuner à Dar-Moha chez le célèbre chef berbère Moha. Samedi dernier, Marrakech a connu la visite

particulière d'un touriste britannique qui n'est pas passée inaperçue, celle du Prince Harry. Après avoir déclaré sa flamme au continent africain dans une interview accordée au magazine américain

Town and Country, le petit-fils de la reine Élisabeth II a choisi le Maroc, la ville ocre plus précisément, pour s'accorder un break loin de la grisaille londonienne. Durant son escapade, le Prince a poussé la

porte du restaurant Dar-Moha, une visite surprise durant laquelle le fils de la regrettée Lady Diana s'est essayé aux spécialités berbères et a visité les communautés amazighs d'Ourika.



IRIS MITTENAERE

**SACRÉ E MISS UNIVERS 2016
LES EX-MISS FRANCE SOUS LE CHOC !**

Tout naturellement, dans ce contexte presque inédit, ses amies les autres Miss ont eu beaucoup de mal à cacher leur joie et leur excitation après l'annonce de ce sacre en direct depuis Manille aux Philippines. Très vite, nos ex-reines de beauté se sont saisies de leurs comptes Twitter afin de saluer la performance d'Iris !

RIHANNA

**VICTIMISÉE PAR AZEALIA BANKS :
LA RAPPEUSE BALANCE SON NUMÉRO**

Azealia Banks ne rate jamais une occasion de faire parler d'elle. A défaut d'avoir une carrière, la rappeuse aime s'attaquer aux célébrités en tout genre, et pas que. A 25 ans, la jeune femme traîne plusieurs casseroles derrière elle, entre ses insultes homophobes et autres agressions, elle s'est notamment clashé avec l'ancien One Direction Zayn Malik, la chanteuse Sia et plus récemment l'acteur Russell Crowe.

Fajr	06h15
Dohr	13h02
Asr	15h51
Maghreb	18h17
Icha	19h38

YÉMEN

LE MAROC IMPLIQUÉ DANS DES CRIMES DE GUERRE

Le Maroc pourrait être impliqué dans des crimes de guerre au Yémen, selon

PLATEFORME DE SOUTIEN SCOLAIRE LIKOUL SERA LANCÉE AUJOURD'HUI

Une plateforme de soutien scolaire, dénommée Likoul, sera lancée, aujourd'hui au bénéfice des cycles d'enseignement primaire, moyen et secondaire, y introduisant les plus récentes technologies de la communication. Ce portail du savoir sera accessible sur le site internet www.likoul.dz, explique la directrice du projet, Majda Benali. Sont ciblées essentiellement les classes d'examens. Les cours de soutien, visualisés en streaming (vidéo) sont "conformes au programme du ministère de l'Éducation nationale", précise-t-elle encore. Produit par des compétences algériennes, le contenu des cours est totalement sécurisé. Pour accéder à la plateforme, il faut souscrire un abonnement de 3.300 DA couvrant 3 mois de cours ou se faire délivrer une carte de 8.800 DA valable un an.



une enquête de l'Onu, a rapporté hier le journal marocain en ligne *Le Desk*.

Ce rapport confidentiel établi par un groupe d'experts et déposé au Conseil de sécurité de l'Onu indique que sur dix raids aériens menés par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et qui comprend plusieurs autres pays arabes dont le Maroc et l'Égypte, la majorité ne ciblait pas des positions militaires des rebelles houthis. Ces bombardements auraient causé la mort d'au moins 292 civils dont au moins 100 femmes et enfants, selon la même source. Pire : des cibles civiles auraient

été directement visées. Parmi elles, l'on trouve "des camps de réfugiés et déplacés, des rassemblements, des véhicules civils, des zones résidentielles, des installations médicales, des écoles, des mosquées, des marchés, l'aéroport de la capitale Sanna, un port et des routes". "Dans huit des dix enquêtes, le groupe n'a trouvé aucune preuve que les frappes aériennes avaient ciblé des objectifs militaires légitimes", note le rapport. Pour la totalité des dix enquêtes, le groupe considère qu'il est presque certain que la coalition n'a pas respecté les requis de la législation

humanitaire internationale en matière de proportionnalité et de précautions", ajoute la même source. Outre les cibles civiles, des largages "d'armes explosives depuis les airs ont causé la mort et la blessure de 60 % des civils".

Pour ce panel d'experts, il s'agit soit "d'un processus de ciblage inefficace soit d'une politique plus large de destruction des infrastructures civiles".

Selon *Le Desk*, "les différentes composantes des Forces armées royales (FAR) ne répondent jamais aux multiples interrogations sur l'engagement du Maroc au Yémen".

De son côté, le gouvernement marocain "a toujours esquivé le sujet, déclarant en off ne pas être associé aux sujets militaires ou sécuritaires".

Au moins 10.000 civils ont été tués au Yémen depuis le lancement de la campagne militaire aérienne de la coalition arabe en 2015, selon les estimations de l'Onu.

FOOTBALL HUIT JOUEURS SANCTIONNÉS EN LIGUES 1 ET 2



Au total, 8 joueurs ont été sanctionnés en ligue 1 et ligue 2, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Deux joueurs ont été suspendus en Ligue 1 Mobilis.

Il s'agit de Sbia Walid attaquant de l'Olympique Médéa, qui a été exclu lors de la rencontre avec le MC Oran vendredi dernier. Il écope d'une sanction de deux matches de suspension et une amende de 30.000 DA. Si Mohamed Cédric le portier du CS Constantine, a été pour sa part suspendu pour une rencontre suite à une "contestation de décision" en plus d'une amende équivalente celle de Sbia.

Par ailleurs, en Ligue 2 cinq joueurs ont écopé de la même sanction. Il s'agit de Nouri Ouznadj et Ahmed Chouh du RC Arbaâ, Hichem Haddad du GC Mascara, Mohamed Billel Rait du JSM Béjaïa, et Abdelmalek Ziaya qui évolue à ASM Oran, Toujours en ligue 2, Abdeli Walid le défenseur du MC Saïda, soupçonné de dopage, a été sanctionné par une suspension jusqu'à son audition, prévue pour la séance du lundi 6 février.

Il est à rappeler que le football national a été frappé par une série de suspensions de quatre ans, pour dopage en 2015.

Les joueurs concernés sont : Youcef Belaili de l'USM Alger, Kheireddine Merzougui du MC Alger, Rafik Boussaid du RC Arbaâ, ainsi que Noufel Ghessiri et Hocine Amrous du JSM Skikda.

COMÉDIEN ET MOUDJAHID

DJAFFAR BECK N'EST PLUS

Le grand comédien algérien Djaâfar Beck de son vrai nom Abdelkader Cherrouk, est décédé hier matin à l'âge de 90 ans, à l'hôpital de Zeralda, des suites d'une longue maladie, a appris Algérie1 de source familiale. Le regretté comédien est né le 27 octobre 1928 à La Casbah (Alger). De la trempe des regrettés Rachid Ksentini, Mohamed Touri, Rouiched, Hassan el Hassani...Djaâfar Beck sera tour à tour chansonnier, acteur, humoriste et producteur.

En 1957, Djaâfar Beck rejoindra à Tunis la troupe du FLN conduite par le regretté Mustapha Kateb.

Laquelle troupe fera à partir de 1958 une grande tournée internationale notamment dans les pays arabes et en Asie pour faire connaître au travers de plusieurs pièces de théâtre patriotiques la guerre de



Libération nationale.

Djaâfar Beck, un des pionniers du sketch et du music hall, a commencé sa carrière à la fin des années 1950. Il a écrit et joué plusieurs sketches et composé nombre de chansons comiques, affichant son éternelle conviction que le rire était un "moyen efficace d'éducation à la citoyenneté".

Avec la troupe du FLN, Djaâfar Beck avait d'abord incarné des rôles dramatiques dans des pièces de théâtre dédiées à la lutte pour l'indépendance, *Les enfants de novembre* et *El Khalidoun* (les éternels) notamment, avant de rejoindre la Radio et la Télévision nationales le 28 octobre 1962.

Interprète de plusieurs de ses sketches, à l'instar de *El Birokratiya* (la bureaucratie), le défunt a également créé des émissions radiophoniques et télévisuelles dont *El Bachacha* (gaîté et sourire) et *Minkoum wa llyakoum*.

Parmi les nombreuses chansons à son actif, *Hayya ya De Gaulle*, *Eddinaha*, *Ya djelloul Er'Rock'n'Roll*, *Alif el Ba et Ta'*, *Maskine Elli makrach*, *Sid Ech'Cheikh*, *Ana Mellit*, et bien d'autres encore.

Djaâfar Beck a été inhumé hier après-midi à Alger, au cimetière de Bab El-Oued.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 22 MORTS ET 785 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

22 personnes ont été tuées et 785 autres blessées dans 780 accidents de la circulation, survenus du 22 au 28 janvier, à travers le territoire national, a indiqué la Protection civile dans un communiqué rendu public hier. La wilaya d'Alger déplore le bilan le plus lourd avec 2 personnes décédées et 90 autres blessées, suite à 107 accidents de la route. Durant la même période, les secours de la Protection civile ont par ailleurs couvert 7.127 opérations diverses, dont l'assistance aux personnes en danger et sont intervenus pour l'extinction de 458 incendies urbains, industriels et incendies divers.